



Le Cormorandier

Bulletin d'information de l'association des plaisanciers du littoral canalais **N°22**
Prix de vente 2€ Novembre 2014



Chantier Naval de la Plaisance

LES PLUS GRANDES MARQUES

Véritable spécialiste, le Chantier Naval de la Plaisance intervient avec professionnalisme sur tous les moteurs fixes et hors-bord, sur site, à flots ou dans votre jardin. Propulseurs d'étrave, ligne d'arbre, sail-drive ou Z-drive, c'est notre métier.



**VOLVO
PENTA**



**SUZUKI
MARINE**

UN SERVICE DE PIÈCES DÉTACHÉES D'ORIGINE

Pour un moteur toujours en bon état de fonctionnement, le Chantier Naval de la Plaisance met à votre disposition un catalogue de pièces d'origine: Volvo, Perkins, Lombardini, Vetus, Yanmar, Suzuki, ...



UN SERVICE COMPLET DE MANUTENTION

Selon le lieu et votre bateau: mise à terre, mise à l'eau, location de biers, manutentions, grutage, hivernage sur parc fermé en extérieur ou sous abri. Chariot hydraulique jusqu'à 11 tonnes de charge, Camion plateau spécialement aménagé avec grue auxiliaire pour le transport de bateau (7m50 / 11 t).



VENTE DE BATEAUX

Nous représentons OCQUETEAU, DERVINIS, ARIMAR



Bureaux: Port des Sablons 35400 St-Malo 02 99 82 62 97 contact@chantier-naval-plaisance.com



Laizé Lionel

**Plomberie - Chauffage
Énergie Renouvelable
Électricité**

CANCALE - 02 99 89 94 46 - 06 47 57 03 50
e-mail : ent.lionel.laize@orange.fr



ELECTRONIQUE APPLICATIONS

- Electricité marine
- Electronique marine
- Système d'alarme sans fil
habitations particuliers et professionnels

Jean-Michel VERDIER
06 07 59 01 29

Allée de l'île aux Moines 35430 St Jouan des Guéréts
Tél. 02 99 81 97 94 - Fax 02 99 81 45 58
Email : electappli@wanadoo.fr - Site : www.electronique-applications.fr

Chers amis adhérents



En cette année 2014, 47 nouveaux membres nous ont rejoints. Quelques adhérents nous ont fait part de leur regret d'arrêter pour des raisons de santé ou d'âge qui ne leur permettent plus de pratiquer leur activité. Pour beaucoup la cause en est le transfert à l'aide des annexes pour rejoindre et embarquer dans leur bateau. Tous nos remerciements à ces personnes pour leur soutien durant ces années passées à l'A.P.L.C.

C'est encore une preuve de l'utilité d'une cale d'embarquement avec un port à sec, voir un port à flot, afin que nos aînés puissent profiter plus longuement et en toute sécurité de leur loisir favori qui a animé leur vie, pourquoi les en priver !!!

Cette raison, avec tous les arguments que nous avons déjà développés dans les cormorandiers précédents, est suffisante pour que l'A.P.L.C continue avec le " Collectif pour une cale en eau profonde "à agir auprès et avec les autorités afin que ce projet aboutisse à CANCALE.

Comme vous pourrez le constater en prenant connaissance de notre revue, cette année a été riche en évènements, participations aux réunions du C.E.C. (Comité Emeraude Cotentin), congrès FNPPSF, Forums, manifestations... Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration, les délégués de site et bénévoles pour leur investissement. Si vous souhaitez nous rejoindre et intégrer le bureau ou tout simplement venir nous donner un coup de main, n'hésitez pas à nous en faire part.

Sur le plan local nous allons durant cet hiver ou début de printemps assurer des petites sessions de formation au matelotage et au ramandage. C'est l'occasion idéale de profiter de la période hivernale pour préparer la saison prochaine et venir apprendre à faire des épissures, des nœuds, réparer son filet, confectionner son aiguillette... (les inscriptions sont ouvertes dès maintenant auprès de notre secrétaire).

Lors de la manifestation du mois de mai " Nœuds et Maquettes », que nous avons organisées avec nos amis de l'Association de Maquettisme Navale Canalais, en accord avec les directeurs des écoles Notre dame du Verger et des Terre-Neuvas une centaine d'écoliers ont participé à une journée spécialement organisée pour eux. Ces jeunes élèves ont pu profiter de l'expérience des anciens pour apprendre à faire des nœuds et épissures, piloter des maquettes radio commandées. Ils sont tous partis enchantés et à la demande des directeurs, nous allons étudier la faisabilité pour mettre en place des petites formations de matelotage pour nos jeunes.

Pensez à régler votre cotisation 2015 dès le début de l'année pour recevoir toutes les publications de la Fédération, invitez vos amis, vos voisins de mouillage à venir nous rejoindre. A ceux qui postulent à un mouillage, qu'ils n'oublient pas de réitérer leur demande avant le 31 janvier.

De la part des membres du conseil d'administration et des délégués de site, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Que l'année 2015 qui arrive à grands pas, soit pour vous, votre famille et vos proches remplie de Joie, Bonheur et Santé.

Salutations maritimes

Bien amicalement à tous.

Jean-Marie Raquidel

Siège social : Adresse : 54 rue de Saint Malo - 35260 Cancale

Tel : 07.81.90.12.27 Mail : president.A.P.L.C@gmail.com



EDOUARD BIARD

Port. 06 85 31 62 65



CONCEPTION DE JARDIN - CRÉATION - ROCAILLE
MAÇONNERIE PAYSAGÈRE - ÉLAGAGE & ENTRETIEN

Le Clos de la Grange 35260 CANCALE



Frédéric BEYER

Agent général



Assurances . Banque . Placements

4 bd Villebois Mareuil
35400 SAINT -MALO
Tél. 02 99 56 69 35

17 rue du G^{al} Leclerc
35260 CANCALE
Tél. 02 99 89 56 18



14 rue de la Croix Desilles - 35400 Saint-Malo - 02.99.21.91.10



www.bplast.fr



ZI Sud – 7 rue du Grand Jardin
35400 SAINT MALO
Tél. 02.99.21.36.36



Selon disposition des certificats Fenêtres N° 07731 PVC n° 175-127 et n° 175-42

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE.



5 juillet 2014 à 09h30 – Centre Socioculturel de Cancale

Membres du CA présents :

| | |
|---------------------|---|
| Jean-Marie Raquidel | Président |
| Adrien Corteval | Vice-Président |
| Patricia Laize | Trésorier |
| Jo Lepaigneul | Trésorière Adjointe |
| Gisèle Letreueuf | Secrétaire |
| Jacques Guihard | Secrétaire Adjointe |
| Jean Louis Beaumier | Chargé de la Sécurité et du recrutement |
| Jean Pierre Soret | Chargé de la Sécurité et du recrutement |

Ordre du jour :

- Accueil des participants,
- Rapport moral et d'activité,
- Bilan financier,
- Fixation de la cotisation 2015
- Renouvellement du 2^{ème} tiers des membres du C.A (tiers sortant),
- Renouvellement sur d'autres tiers
- Renouvellement des délégués de sites,
- Prévision des animations pour 2015
- Informations et communications C.E.C. : intervention Baumier
- Informations et communications F.N.P.P.S.F : Louvet
- Informations et communications Maréchal des logis chef Gaudin
- Informations et communications S.N.S.M : E. Pacaud
- Coopérative
- Résultat Enquête
- Questions diverses.

1 – Début de séance

Le Président Jean-Marie Raquidel ouvre la séance à 9 h 40 et souhaite la bienvenue aux adhérents présents pour cette 11ème Assemblée Générale Annuelle et souligne l'intérêt porté à l'Association par leur présence. Il remercie également les personnes n'ayant pu se libérer d'avoir fait parvenir un pouvoir et d'avoir répondu à l'enquête.

Une minute de silence est demandée pour rendre hommage aux 2 personnes de notre association qui nous ont quittés cette dernière année. Mrs Delamaire et Petri

2) – Rapport moral et d'activités Gisèle Letreueuf

Le Président donne la parole à Gisèle Letreueuf qui expose le rapport moral et d'activités de l'Association. Rappel des activités de l'A.P.L.C. depuis la dernière assemblée générale de juillet 2013.

Depuis la dernière assemblée générale du 06 juillet 2013, la saison 2013 / 2014 a été riche en événements

- **28 juillet 2013**, Pardon de la Mer à Cancale avec une forte participation de nos adhérents malgré le temps incertain.
- **2 au 5 août** participation de quelques membres de l'A.P.L.C. à la balade organisée sur la rance par les Granvillais (A.P.H.)
- **25 août 2013** participation de 240 convives au repas annuel des plaisanciers. Succès confirmé
- **7 septembre 2013** participation au Forum des Associations
- **28 au 29 septembre 2013**, nous avons prévu une sortie Week-end au Puy du Fou puis une visite au salon Nautique de la Rochelle le dimanche. Nous avons dû annuler faute d'un nombre insuffisant de participants, pour une telle organisation nous devons répondre à l'organisme, qui organisait, le nombre de participants avant fin avril. De nombreuses personnes se sont malheureusement déclarées après cette date.
- **5 et 6 octobre 2013**, Bordées de Cancale, nous y avons un stand de démonstration de nœuds marins, de ramandage de filets et de balisage. Nombreux visiteurs au stand et notre activité a été appréciée.
- **Le 13 octobre** : Participation au Comité Directeur de la F.N.P.P.S.F. à St Brice En Coglès
- **7 novembre 2013**, Jean-Louis Beaumier nous représentait au Collectif Emeraude Cotentin à Pontorson
- **Fin novembre, début décembre 2013**, distribution de notre Cormorandier n° 20 en couleur. La lecture depuis qu'il est en couleur en est plus agréable Nous sommes preneurs de vos articles - documents, astuces pour étoffer notre revue.
- **Décembre**, création du collectif pour une cale à Port-Pican.
- **11 janvier 2014** nous avons pu nous rendre au comité directeur de la F.N.P.P.S.F.
- **22 janvier 2014** envoi de nos doléances 2014 à la municipalité 14 points ont été soulevés afin d'améliorer notre vie de plaisanciers à Cancale. Les réponses de la municipalité ont été publiées dans le Cormorandier n° 21.
- **Courant Janvier**, campagne de recherche des annonceurs pour aider à éditer la revue du Cormorandier
- **Janvier et février 2014** rencontre avec Me Penvern, Mr Le Nouvel et Mr Mahieu qui se présentaient aux élections municipales pour connaître leurs positions sur le projet concernant la cale à Port-Pican et l'aire de lavage des carènes ainsi que du port à sec.
- Présence de Michel Louvet et Jean-Louis Beaumier à la commission d'attribution des mouillages avec la municipalité
- **15 mars 2014** distribution de notre Cormorandier n° 21
- **25 au 28 avril 2014**, participation de Joseph Gidouin et Michel Louvet au Comité Directeur de la F.N.P.P.S.F. Hauteville avec participation aux synthèses des diverses commissions
- **8 mai 2014** participation au forum des associations maritimes à Port Mer
- **10 mai 2014** un grand nombre d'adhérents étaient présents au pot de début de saison à Port Mer

- **13 mai 2014**, participation de Jean-Louis au Collectif Cotentin Emeraude, il représentait les plaisanciers. Ce collectif apporte des informations sur la navigation, la pêche et l'écosystème maritime.
- **Week-end des 16-17-18 Mai** : manifestation à la salle Cancaven, de notre Ecole des nœuds, ramandage, navigation et exposition de maquettes de bateaux, manœuvre sur un plan d'eau en collaboration avec nos amis de l'Association de Modélisme Navale Cancalais. Nous déplorons que cette manifestation soit intervenue en même temps que le Carnaval mais aussi du manque d'intérêt porté par bon nombre de nos adhérents.
- **Le 29 juin 2014** : pique-nique organisé par les Granvillais à Chausey, nous étions 51 cancalais inscrits mais seulement 31 présents à Chausey, beaucoup ont été dans l'obligation d'annuler à cause de la météo. Les granvillais à la dernière minute n'ayant pas pu traverser, nous avons été dans l'obligation d'improviser une pique-nique sur place. Nous remercions la petite brasserie de Chausey qui nous a bien dépannée et qui nous a permis de passer une très bonne journée.
- **Début juillet** campagne de récupération d'adhérents sur les sites de Port Mer, Port-Pican, Port-Briac et la houle, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Nous avons déposé à bord des bateaux une demande d'adhésion accompagnée d'un Cormorandier pour nous faire connaître
- Depuis la dernière Assemblée Générale, nous avons préparé et publié les Cormorandiers n° 20 et le n° 21 en couleur. A cette occasion nous remercions tous nos sponsors. Comme d'habitude, nous sommes preneurs d'articles, recettes, histoires, questions et petites annonces pour alimenter notre fascicule.
- Les membres du bureau ont tenu des permanences dans notre local 47 rue du Port tous les premiers samedis de chaque mois,
- Le Conseil d'Administration s'est réuni tous les mois et plus pour préparer et organiser les manifestations citées ci-dessus.

Et n'oubliez pas les prochaines dates importantes :

- **Pardon de la Mer à la Houle le 17 Août prochain**, la messe sera célébrée rue des parcs à 10h30, puis elle sera suivie de la bénédiction de la flotte comme l'an passé au large de la fenêtre vers 11h45 suivie d'un pot qui sera servi vers 13h00 à la criée de la houle.
- **Repas annuel le 24 août** à Port-Pican (Vous avez reçu l'invitation avec les documents pour cette Assemblée) Ouvert à tous les plaisanciers et leur famille. Vous pourrez vous inscrire dès maintenant, le prix du repas est de 20 €. Au menu, apéritif, melon avec sa chiffonnade de jambon fumé, choucroute de la mer, fromage, dessert, café. Répondez aussitôt à l'adresse indiquée sur les bulletins d'inscription en y joignant le chèque correspondant Ne tardez pas à vous inscrire car tous les ans nous refusons des places. Les carnets pour la tombola sont disponibles dès aujourd'hui. Le prix d'un ticket est de 1 €. De nombreux lots sont en jeu. Nous avons déjà à vous proposer :
 - Des originaux de nos peintres Cancalais Abraham, SEVED, Marek, Domalain,
 - Un bon de 120 € pour traverser sur une des lignes de Brittany-Ferries
 - Des bons pour repas à la pizzeria la Source, A contre Courant, Jardin du bourg, Cap Chausey, le viaduc à Dinan
 - Des appareils de navigation offerts par Cancale Nautic et Electronique Application
 - Des balades sur la bisquine, catamaran de Gilles Lamiré, sur Ritter V skipé par Benjamin Hardouin à la course du rhum, sur Ar Durznel
 - Des bourriches d'huîtres et de moules offertes par Jean d'Cancale et Henri Dupuy
 - Du matériel de pêche offert par la Ville Audrain, Evasion Marine, Comptoir de la Mer
 - De bonnes bouteilles de vin offert par Alain Robic de Carrefour City Jardin du Thabor et de Jean Pierre Passillier
 - De nombreux autres lots offerts par Super U, Mr Bricolage, Crédit maritime, Caisse d'Epargne, Les Embruns Beauté, ABC coiffure, Ongle and Colors Et bien d'autres lots qui nous restent à venir

Forum des associations le 6 septembre 2014

Déplacement sur Granville sur invitation de nos amis Granvillais le dimanche 7 septembre 2014 pour participer à un repas avec les Granvillais. (Pour ceux qui souhaitent venir, veuillez réserver auprès de Mme Letreneuf)

N'oubliez pas de visiter notre site internet A.P.L.C.jimdo.com mis à jour par régulièrement qui a reçu plus de 29110 visites depuis sa création en janvier 2009

7762 visites dans une seule année contre 7167 l'an dernier

Si vous avez une question, un problème à résoudre, ou toutes autres demandes écrivez nous : je vous rappelle notre adresse internet : A.P.L.C.35@sfr.fr.

Rappel : Une permanence au local est assurée tous les premiers samedis de chaque mois, à compter du mois d'octobre il était prévu que nous déménagions pour laisser la place pour rénovation des locaux en logements sociaux. Nous devions rejoindre un local dans l'ancien gymnase à côté du collège René Cassin, pour l'instant cette solution reste incertaine faute de travaux supplémentaires exigés par la commission de sécurité. Un autre emplacement sera peut-être à envisager 54 rue de Saint-Malo.

Jean-Marie RAQUIDEL prend la parole en rappelant le travail accompli en collaboration avec les services municipaux sur les blocs de bas-fonds. Mr Eudes nous demande de lui communiquer les références des blocs de mouillage qui ne sont pas enfouis, nous en connaissons quelques uns, n'hésitez pas à nous le faire savoir si rencontrez ce problème. Ceci dans le but de faire le point car bien que les blocs et chaînes de bas fond soient de la responsabilité de la mairie. Certains plaisanciers traitent directement avec une entreprise différente que celle prise par la commune pour changer leur chaîne et donc le service portuaire de la municipalité n'a pas de retour. L'objectif étant de trouver une solution pour éviter que les chaînes s'enroulent autour du suçon.

L'Association intervient en collaboration avec les services municipaux chargés du maritime pour la défense des adhérents sinistrés, pour sécuriser les mouillages devenus dangereux, assainir les zones d'échouage et intervenir en permanence afin d'améliorer le quotidien des plaisanciers.

Cette année nous avons reçu du bureau du port une proposition de longueur de mouillage qui sera à respecter pour éviter les heurts entre les bateaux. La longueur donnée sera la longueur totale chaîne de bas fond + longueur de la chaîne de mouillage. Vous recevrez sans doute prochainement la longueur à respecter, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de Mr Beurel de cette longueur surtout si vous avez à changer votre chaîne pour éviter d'en acheter trop de longueur. Des contrôles aléatoires seront effectués pour s'assurer du respect.

Sur chaque mouillage il y aura une marge de 3 mètres de chaîne pour faire face aux marées des plus grands coefficients tout en prenant compte de mauvais temps éventuel lors de ces grandes marées. A cette marge, il faudra ajouter la longueur de l'aiguillette qui je vous rappelle, doit être d'une longueur qui vous laisse un espace de 2.50 m entre la bouée et votre étrave.

La municipalité a demandé la participation au sein des associations maritimes des titulaires et suppléants pour chaque site pour participer aux commissions nautiques locales.

Commission attribution des mouillages.

Ont été désigné pour participer aux commissions :

- Potelets :** Mr Frassati et Mr Richard
- Port mer :** Jo le Paigneul - Jean-Claude Pacaud
- Port-Pican :** Jean Marie Raquidel – Adrien Corteval
- Port-Briac :** Jacques Prigent et Eric Vigneron
- Abri des Flots :** Jean Kermorgant et Alain Beven de l' A.M.C
- A.P.L.C. :** Michel Louvet et Jean Louis Beaumier

Pour notre association, les délégués de site nommés en interne restent vos interlocuteurs.

Il reste à ce jour 2 mouillages disponibles temporairement pour 2014 les X20 et U1. Il est demandé si il y a des personnes intéressées.

La municipalité diffuse depuis 2012 la liste des postulants à un mouillage sur le site Internet de la ville. L'étalement de la période d'armement du sémaphore que nous demandions depuis des années a été reconduit pour cette année grâce à la volonté de nos élus et du travail de nos responsables municipaux en charge du dossier. N'hésitez pas à vous signaler au sémaphore lorsque vous êtes en mer. (Canal 10)
Rappel important : lorsqu'un adhérent envoie un courrier au bureau du port ou à la mairie concernant son mouillage, déplacement ou changement de site ou pour signaler un incident quel qu'il soit, il serait opportun que vous nous fassiez une copie afin de pouvoir agir en connaissance de causes.

3) – Rapport Financier *Patricia Laize*

Madame Patricia Laize notre trésorière présente la comptabilité arrêtée au 16.11.2013, qui laisse apparaître un bilan positif de 942 €.

Les recettes (27585.59 €) sont dues essentiellement :

- 1 aux cotisations des 320 adhérents (13 € en 2013),
- 2 à une subvention de la mairie de Cancale 200 € versé le 2 juin 2014,
- 3 à la Publicité faite par les sponsors sur le " Cormorandier ",
- 4 à la vente de billets de tombola pour le repas annuel,
- 5 à la vente de produits de l'A.P.L.C. (Patrick ABRAHAM, écussons, tee-shirts, fanions, casquettes, etc...).

Les dépenses (26643.59 €) sont liées

- 6 à la communication
- 7 au fonctionnement (papier, timbres...) *le portage nous permet une économie de frais de timbres (à améliorer)*
- 8 aux assurances
- 9 aux rencontres et réceptions (pot)
- 10 aux déplacements des membres du bureau aux différentes réunions extérieures à Cancale FNPPSF, CEC, etc. ...
- 11 à l'adhésion au club nautique et à l'auberge de jeunesse.
- 12 Don à la banque alimentaire pour le prêt du camion réfrigéré pour repas d'août

Pour 2014 nous sommes actuellement au 1^{er} juillet :

Recettes 2014 : 13967.95 € et Dépenses 2014 : 13821.79 € soit un premier bilan positif de 146.16 €.

Nous avons à rentrer en recette les adhésions qui sont réglées aujourd'hui. Par rapport aux dépenses habituelles, nous avons en début d'année renouvelé notre coopérative (écussons brodés, flammes, casquettes...) et avons procédé à l'achat d'un ordinateur pour la trésorière.

Depuis début 2014, nous enregistrons 23 adhésions nouvelles, nous avons perdu quelques adhérents qui ont arrêté leur loisir, mais nous sommes toujours en progression.

Nous avons 77 % d'adhérents inscrits à la FNPPSF.

Nos placements à ce jour :

- sur le compte courant : 6213.54 €

- sur le livret A : 10 395.87 € où nous avons viré du compte courant le 17 octobre 2013 la somme de 4500 €. Les intérêts nous ont rapporté 102.70 €.

Chaque adhérent est avisé qu'il peut, s'il le désire recevoir une copie du bilan comptable.

Quitus est donné à notre trésorier pour la bonne gestion des finances. Vote à l'unanimité.

4 – Fixation de la Cotisation 2015 *Patricia Laize*

Le Conseil d'Administration réuni le 23 Juin dernier a décidé qu'il n'y aurait pas d'augmentation de la cotisation annuelle qui restera à 13 €. Cette cotisation contribue à la bonne marche de notre Association outre les sponsors, les annonceurs et le travail des bénévoles.



Sylvie et Guillaume Tirel

4, rue E. Lamort (GPS)
Route de la Corniche - 35260 Cancale
Tél. 02 99 89 66 08 Fax. 02 99 89 89 20
Fermeture hebdomadaire consulter :
www.restaurant-cotemer.fr



Chantier naval de la Ville Audrain

Saint-Malo - Dinard

- Vente de bateaux neufs et occasions
- Atelier réparations mécanique
- Grutage et hivernage intérieur extérieur
- Magasin accastillage



www.ville-audrain.com

Chantier naval de la Ville Audrain | **02 99 56 48 06**
1 bis avenue Louis Martin
35400 SAINT-MALO
la-ville-audrain@wanadoo.fr

ACCASTILLAGE DIFFUSION
AD P 1 des Chantiers de France | **02 96 41 64 26**
Port de plaisance
22380 ST-CAST-LE-GUILDO
ad-stcast@accastillage-diffusion.com



Concessionnaire **BENETEAU** ACCASTILLAGE DIFFUSION
AD P 1 des Chantiers de France

LOCATION DE BATEAUX À MOTEUR HABITABLES



www.lecharles.fr



QualiNautic
Groupement d'artisans

Pêche/Plaisance Construction - Réparation • Aménagement
Menuiserie - Calfatage • Doris et plates • Bois et polyester

CHANTIER NAVAL LE CHARLES
13, rue des Petits-Champs - Z.I. Sud - 35400 SAINT-MALO
Tél. 02 99 82 27 36 - chantiernaval@lecharles.fr

Merci à tous ceux qui règlent leur cotisation en début d'année. Pour ceux qui adhèrent à la FNPPSF le paiement de la cotisation avant le 1^{er} mars leur permettra de recevoir le 1^{er} exemplaire du journal pêche plaisir de l'année.

Nous vous rappelons que seules les cotisations ne suffisent pas à la bonne gestion de notre association, les ventes de billets pour la tombola de notre repas de mois d'août y contribuent en partie, merci de nous acheter des tickets après cette assemblée. 1 € le ticket = 10 € le carnet.

5 – Renouveaulement du 2ème tiers du ca pour 3 ans **Jean-Marie Raquidel**

- 1^{er} tiers sortant 2014 : se représente Corteval , se représente Lepaigneu , se représente Noslier
- 3^{ème} tiers : 2015 Raquidel, Letreueuf, Soret

Jean-Marie Raquidel précise qu'il se retirera en 2015. Vote à l'unanimité

Tous les membres de l'Assemblée par vote à main levée.

6 – Renouveaulement des délégués de site A.P.L.C. pour 1 an **Jean-Marie Raquidel**

Nous avons un candidat pour Port Mer, Mr Jean Luc Hiard qui remplacera Mr Alain Brehinier qui a demandé à se retirer. Nous le remercions pour son action.

Port-Mer : Jean-Luc Hiard et Gérard Bondiguel

Port-Picain : Michel Leroy et Jacques Guihard

Port-Briac : Jean-Claude Letreueuf et Alain LAIZE

Abri des Flots : Yvonnick Hougron

La Houle : Guy Marguerie et Patrice Ballon

Les Potelets : André Loritte

Vote à main levée : - 0 voix contre - 0 voix abstention Elus à l'unanimité

7– Intervention de la gendarmerie de Cancale

Le Maréchal des Logis chef GAUDIN est venu nous rappeler que la gendarmerie est habilitée à intervenir et verbaliser dans le milieu maritime que ce soit au niveau des vols de moteurs et de casiers mais aussi pour vitesse excessive dans les zones de mouillage, vérification des tailles de poisson et/ou coquillages. La gendarmerie reste à votre écoute.

8 – Intervention de la municipalité Monsieur Le Moal

Messieurs Le Moal, Mary (responsable des associations) et Joël Mazé (associations maritimes et littoral) étaient présents, nous les en remercions.

Suite à la demande de fournir une liste concernant l'ensouillage des blocs, seulement 7 personnes se sont manifestées. Le nécessaire sera fait par une entreprise envoyée par la Mairie.

Mr Le Moal rappelle que *la mairie est responsable de tout ce qui est géré par les associations.*

Le port de la Houle reste sous la responsabilité du Conseil Général.

Le côté gauche de la RD 201 au niveau de Port Picain est toujours encombré de remorques de bateaux, dont le stationnement peut être dangereux lors des manoeuvres. Stationnement interdit demandé depuis longtemps. La municipalité n'a pas de pouvoir sur une route départementale et précise que pour qu'il y ait un arrêté la demande doit être faite à la Gouesnière par courrier. Monsieur Le Moal précise que les barrières à droite de la chaussée ont été installées sous la responsabilité de la Municipalité.

Jean marie Raquidel précise qu'un *courrier est en cours et sera adressé au Conseil Général semaine 28.*

Seule la gendarmerie peut verbaliser les contrevenants.

Mr Le Moal rappelle que *seuls les plaisanciers munis d'un gilet de sauvetage sont autorisés à prendre la navette à Port-Mer.*

Projet d'aire de carénage :

Débat ouvert avec Mr Jannin, nous-même et les adhérents présents.

Conclusion : trop de longueur administrative

Un rendez-vous est pris à la Rochelle avec M^{me} la ministre afin d'en parler plus longuement.

9 – Prise de parole de Monsieur Jannin

Pour répondre à la municipalité concernant la Cale de l'Épi (site classé) au Port de la Houle, le Conseil Général, M. JANNIN précise que pour le moment pas de travaux de prévus. Pas de budget pour le moment. La réfection de la Cale de la Fenêtre a déjà coûté plusieurs millions d'euros.

Concernant le développement d'une aire de carénage et de la cale à Port-Pican, il précise que plusieurs projets ont déjà été élaborés, il y a plusieurs années, mais qui n'ont pas aboutis, du fait des procédures administratives, et des bâtiments de France qui ont toujours émis un avis défavorable sur ce projet, (protection de la nature et de l'environnement).

Le nouveau projet est à l'étude, mais attention nous devons préserver le site du Mt-St-Michel ?? Ce projet ne verra le jour qu'après un accord parfait entre les autorités, les professionnels et les plaisanciers.

10 – Parc Marin Collectif Emeraude Cotentin Jean-Louis Beaumier

Ce Collectif existe depuis 2009 et rassemble 64 associations maritimes Normandes et Bretonnes représentant 35 000 personnes.

Le CEC travaille en étroite collaboration avec l'Agence des Aires Marines Protégées.

La Commission Européenne avait donné son feu vert le 15 mai 2013 pour la création d'un Parc Marin normand-breton

Grandes zones de compétence géographique :

- De la Hague au Mt-St-Michel (partie normande)
- et du Mt-St-Michel à Paimpol (partie bretonne)
- l'A.A.M.P (Agence des Aires Marines Protégées) est chargée depuis 2013 de coordonner le travail technique relatif à l'extension du réseau Natura 2000, soit 40 % de la mer territoriale.
- Le projet était bien avancé, restait une réunion inter régionale avant la transmission du dossier aux préfets coordinateurs.
- Hélas le système s'est bloqué pour des raisons à la fois politique et financières.

L'Agence des Aires Marines Protégées propose brutalement des mesures de gestion visant à créer des zones de non-pêche en des lieux habituellement fréquenté par les pêcheurs de loisirs.

Seraient interdites quatre zones, interdites aux pêcheurs de loisirs, mais autorisée aux professionnels : à l'est du Cotentin

- Les îles St Marcouf - • La baie de St Vaast - • La baie des Veys - • La pointe du Hoc

Nos zones de pêche sont en danger : à quand la baie du Mt St Michel ??

- Mettre en place pour 2015 un document triptyque sur autres plaisances.

11 – Adhésion à la FNPPSF Michel Louvet

La FNPPSF compte 30 000 adhérents

VOUS AVEZ DES PROJETS ?
Nous vous aidons à les réaliser !

Agence de Cancale

02 57 45 01 40

549 200 400 RCS Rennes

BANQUE POPULAIRE DE L'OUEST
BANQUE & ASSURANCE
www.ouest.banquepopulaire.fr

LA BANQUE QUI DONNE ENVIE D'AGIR

Le Congrès National de la FNPPSF a eu lieu cette année à Hauteville auquel Michel et Joseph Gidouin nous y ont représenté.

Déroulement en 2 temps, 1ère journée les commissions qui débattent sur plusieurs sujets.

Michel et Joseph ont participé aux comptes-rendus de chaque commission le dimanche.

Globalement, la FNPPSF va au-devant des ennuis, propositions uniquement pour les plaisanciers et non pour les professionnels.

Commission sécurité : VHF maintien sur le 16 – équiper vous d'une VHF – Un numéro de téléphone sécurité maritime sera créé en remplacement du 1616 et du 112.

Le "112" restera en service sur le milieu terrestre.

Les engins pyrotechniques : reprise des fusées usagées par les revendeurs moyennant finances.

Bulletin météo en boucle promis, n'est pas en service par manque de finances.

Permis mer côtier : relève le manque de sérieux sur certains organismes formateurs*Limite du permis côtier : proposition d'élargissement à 12 milles

Demande la possibilité de conduite d'un bateau par quelqu'un qui n'a pas son permis

Balisage des gens en plongée insuffisante

Commission environnement :

80 % de la pollution de la mer vient des rejets terrestres, sur les 20 % restant moins de 1 % est imputé à la plaisance.

Les combustibles utilisés sur les navires marchands : trop de soufre

Risques biologiques et chimiques :

Les algues vertes, le littoral se couvrent d'algues vertes qui s'étendent jusqu'à l'île de Ré.

La récupération des déchets, selon la FNPPSF est assurée dans tous les ports, sauf à Cancale ??

De gros efforts des plaisanciers qui ramènent de plus en plus leurs déchets dans les ports , ils ne sont plus rejetés en mer.

Demande de la généralisation des ports à sec. Installation portuaire : indispensable

4000 navires de + de 40 ans qui devraient être détruits.

La pêche à bord : permis côtier jusqu'à 12 milles

La FNPPSF déplore le manque de sérieux de certains organismes de formation au permis pouvant impliquer à terme des problèmes de sécurité dans l'utilisation des bateaux à moteur.

La FNPPSF demande toujours la suppression du marquage du maquereau

La FNPPSF demande l'autorisation d'avoir un vivier fixe immergé en mer

La FNPPSF a proposé de remettre la taille du bar à 42 cm mais n'a pas été suivi par les professionnels.

12 – Intervention de la SNSM

Erwan Pacaud

- En 2013 : 27 sorties effectuées dont 13 sur demande du CROSS CORSEN

-14 bateaux et annexes assistés avec 9 personnes secourues sur ces bateaux.

A noter 8 bateaux assistés suite à rupture de mouillage ; et 2 suite à une panne moteur.

Le 1^{er} semestre 2014 :

- 1 alerte détresse en pleine nuit, en fait ce n'était qu'un canular.

- 6 bateaux assistés dont 3 pannes de moteur, 1 rupture de mouillage

- Soit 8 personnes secourues

Comme chaque année, la SNSM de Cancale sera présente à toutes les manifestations nautiques : Pardon de la Mer, Régates des Bisquines, Branlebas de Régates et quelques autres.

Quelques mots sur l'évolution de notre Station : une nouvelle remorque, plus sûre pour nos bénévoles, construite au Chantier Gosselin à Gouville sur Mer vient d'être livrée le 1er avril 2014.

La remorque très fatiguée de notre annexe Buddock, vient d'être également remplacée.

A noter que ces remorques ont entièrement été financées par notre station : soit 12.700 €.

Chers Amis, les Sauveteurs en Mer de la Station de Cancale vous remercient d'avance pour vos encouragements et votre générosité, et vous souhaitent une excellente saison estivale 2014.

Recommandation concernant les gilets de sauvetage :

Vérifier les dates de préemption tous les ans.

Vous pouvez également glisser un petit miroir au niveau du sifflet afin de vous faire repérer plus facilement par notre vedette ou investissez dans des lampes flash à poser sur les gilets (durée 40 h)

Portez-les systématiquement sur les annexes.

Mettez vos téléphones portables autour du cou dans une pochette étanche.

Signalez-vous au Sémaphore lorsque vous faites une sortie (canal 10 ou 16)

13 – Coopérative

Nous vendons des écussons brodés thermocollants modèle cœur de diamètre 7 cm au prix de 4.50 € et épaule de 10 cm x 2.5 cm au prix de 4.50 €, la Flamme de l'Association (8 €), pensez y pour le Pardon de la Mer, casquettes (8 €), les pieds à coulisses réglementaires à 2.50 € seront vendus en promo à 2 € lors de l'AG et du repas de fin de saison, gilets des sauvetages automatiques (80 € prix association, 95 € prix commerçants).

Articles disponibles auprès de Jean-Pierre Soret tél : 06 73 37 46 61 ou Alain Laize, tél : 06 09 91 02 33.

Ces produits servent à promouvoir notre association, n'hésitez pas à vous en munir et à les porter pour faire connaître notre association.

En promo : Lampes flash à 12 € et pied à coulisse à 2 €

14 – Résultat de la consultation auprès de nos adhérents

Quelques adhérents nous ont fait part de suggestions, d'interrogations sur plusieurs sujets, nous aimerions connaître votre position sur ceux-ci. Nous profitons donc de l'Assemblée générale pour prendre votre avis. Cette enquête n'est pas nominative, mais si vous le souhaitez n'hésitez pas à nous poser vous-même des questions et/ou donner des suggestions.

a) Cormorandier :

Deux parutions dans l'année sont-elles nécessaires.

Oui : 56.4 % Non : 36.4 % Sans avis : 7.3 %

Une parution avant fin Mars vous semble-t-elle adaptée

Oui : 60 % Non : 9.1 % Sans avis : 30.9 %

b) Manifestations :

Participeriez-vous à un pique-nique organisé par l'APLC sur une plage où un barbecue serait installé et où chacun pourrait y faire chauffer son propre déjeuner

Oui : 43.6 % Non : 20 % Sans avis : 36.4 %

L'APLC doit-elle organiser de grandes manifestations culturelles (type exposition de maquettes, école des nœuds, divers...)

Oui : 54.5 % Non : 12.7 % Sans avis : 32.7 %

c) Sécurité

Souhaitez-vous une navette maritime durant l'été sur les sites de Port-Pican, Port-Briac.

Oui : 29.1 % Non : 38.2 % Sans avis : 32.7 %

Si oui : Accepteriez-vous une augmentation de la cotisation du mouillage

Oui : 21.8 % Non : 45.5 % Sans avis : 32.7 %

d) Cale en eau profonde, aire de lavage des carènes et port de plaisance à Cancale Êtes-vous :

Pour : 85.5 % Contre : 3.6 % Sans avis : 10.9 %

e) FNPPSF

Êtes-vous en accord avec les décisions et actions menées par la FNPPSF

Oui : 56.4 % Non : 18.2 % Sans avis : 25.5 %

L'APLC doit-elle continuer à adhérer :

Oui : 43.6 % Non : 16.4 % Sans avis : 40 %

Suite au résultat de 85.5 % de personnes qui souhaitent avoir une cale et une aire de lavage, un port les plaisanciers du littoral Cancalais réunis ce jour 5 juillet 2014 réitèrent leur demande du 6 juillet 2013 auprès des autorités communales, départementales et régionales afin qu'elles engagent à court terme avec toutes les parties prenantes des conversations, des études et des démarches pour qu'enfin Cancale voit une dynamique économique et d'utilité public pour obtenir la réalisation d'une cale en eau profonde dans le but d'assurer une plus grande sécurité des personnes et des biens sur une portion du littoral où il existe aucune structure.

Jean-Marie RAQUIDEL informe que *le collectif pour la cale créé en novembre 2013 devrait mieux se structurer en septembre 2014 et nommer des représentants.*

Vote à l'unanimité Tous les membres de l'Assemblée par vote à main levée.

15) Prévision animation pour 2015 Jean-Marie Raquidél

- Continuer la concertation avec les élus et avec le conseil général pour faire aboutir nos demandes (cale en eau profonde à Port-Pican, aire de lavage de carènes, port à sec, port, accès à Port-Pican, stationnement sur la D 201) Envoyez-nous vos desideratas, vos idées, par mail à apl35@sfr.fr
- Nous allons continuer la publication de notre journal " Le Cormorandier "en couleur le n° 22 paraîtra en Novembre. Nous sommes preneurs de textes, anecdotes, petites histoires pour l'agrémenter. Remerciements à Hervé Huck qui en fait la relecture, à Ancre Digitale notre imprimeur. Nous remercions tous les annonceurs, qui sans eux nous ne pourrions pas publier notre journal.

Suivant la délibération de notre prochain CA par rapport au résultat de l'enquête nous opterons peut-être sur une seule parution en début d'année.

- Maintenir nos permanences mensuelles chaque 1er samedi du mois, sauf en Juin, Juillet, Août, dès que nous aurons déménagé nous vous en informerons. Déménagement prévu pour fin septembre.
- Grouper vos commandes de matériels (gilets de sauvetage...). Des réductions sont consenties sur présentation de votre carte d'adhérent par certaines entreprises d'accastillages, vous les trouverez dans le cormorandier n°21. Cette année en nous groupant nous avons pu vous fournir des VFI de très bonne qualité à 80 € au lieu de 95 € prix magasin, plus nous grouperons nos commandes, plus nous pourrions consentir à de fortes réductions.

17) Remerciements

Remerciements à tous nos collègues plaisanciers, leurs épouses, qui mettent leur disponibilité, leur compétence, leur position professionnelle au service de l'APLC. Merci également à nos sponsors et annonceurs, faites les travailler, ils sont pour la plupart des commerçants de Cancale ou de la Région.

Remerciements également à tous les élus et aux personnels des services de la ville, qui nous écoutent et qui œuvrent avec nous dans l'organisation de nos manifestations.

Jean-Marie, le Président invite tous les présents à l'Assemblée à partager ensemble le verre de l'amitié.

L'ordre du jour étant épuisé le Président lève la séance à 12 h 10

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2015

| DATE | MANIFESTATION | LIEU |
|---|---|------------------------|
| Période hivernale | Stage matelotage | Local |
| Période hivernale | Initiation à l'entretien des moteurs marins de petite puissance | Local |
| Avril 2015 | Forum des Associations maritimes | Port-Mer |
| Samedi 2 mai à 18 h 30 | Pot d'ouverture de saison (Marée 2 mai P.M 19h20 Ht 11m25) | Club nautique Port-mer |
| Dimanche 7 juin | Rencontre des plaisanciers de Cancale et Granville | Granville |
| Dimanche 14 juin | Pique aux Huguenans avec Granvillais | Chausey |
| Dimanche 28 juin | Pique-nique et ballade en Rance | La Rance |
| Période estivale | Découverte navigation à voile pour adulte | Baie de Cancale |
| Samedi 04 juillet à 9 h 30 | Assemblée Générale Annuelle | Centre socioculturel |
| Dimanche 19 juillet | Pardon de la Mer | Port de la Houle |
| Du 1^{er} Août au 4 août | Remontée de la Rance par APH | La Rance - Dinan |
| Dimanche 23 août | Repas annuel | Port-Picain |
| Samedi 5 septembre | Forum des Associations | Gymnase |
| Mardi 1^{er} septembre ou Mardi 29 septembre | coef : 114 Sortie à Chausey par grande marée coef : 117 | Chausey |
| 3 & 4 Octobre | Les bordées de Cancale | Port de la Houle |

NUMEROS D'URGENCE

Appel secours au large

Numéro d'urgence européen (demander le CROSS)

Appel les pompiers sur la côte

CROSS JOBOURG

CROSS CORSEN

SEMAPHORE DU GROUIN

PORT DE PLAISANCE (Mr BEUREL)

SNSM (Mr LE BOUCHER)

CANAL A.P.L.C.

APLC

CANAL 16 sur la VHF

112 (d'un fixe ou d'un portable)

18

02 33 52 78 23

02 98 89 31 31

02 99 89 72 29

02 99 89 74 33 ou 06 75 62 86 08

02 99 89 79 08 ou 06 86 10 16 57

77 (on est presque certain de trouver un adhérent en mer)

07.81.90.12.27

CITATIONS

Naviguer est une activité qui ne convient pas aux imposteurs. Dans bien des professions, on peut faire illusion et bluffer en toute impunité. En bateau, on sait ou on ne sait pas.

Eric Tabarly

Le pessimiste se plaint du vent, l'optimiste espère qu'il va changer, le réaliste ajuste ses voiles.

William Arthur Ward

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE - PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE.

Classement administratif du gisement naturel de coques et de palourdes en baie du M^e-S^t-Michel.

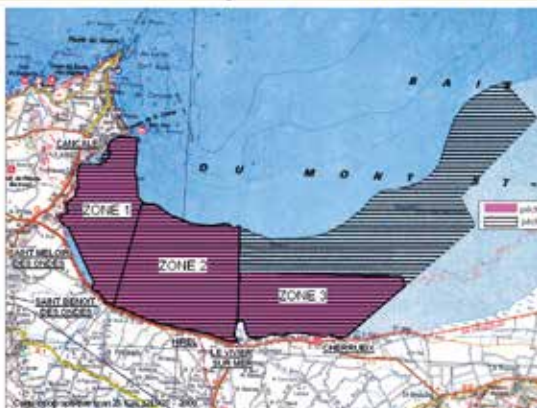


PREFET D'ILLE-ET-VILAINE

Direction départementale des territoires et de la mer
Délégation à la Mer et au Littoral du Pays de Saint Malo

Pêche à pied en baie du Mont-Saint-Michel

| Coquillages | Taille minimale | Quota de capture |
|--------------------------------|--|------------------|
| Bivalves fouisseurs | | |
| Coque |  2,7 cm | 3 kg |
| Palourde européenne |  4 cm | 3 kg |
| Praine |  4,3 cm | 3 kg |
| Vénus |  2,8 cm | - |
| Bivalves non fouisseurs | | |
| Huître creuse |  5 cm | 5 douzaines |
| Huître plate |  6 cm | 5 douzaines |
| Moule |  4 cm | 3 kg |



COQUES ET PALOURDES FERMETURES DE PÊCHE ;

- coefficient inférieur ou égal à 50
- la nuit
- 1 zone fermée sur les 3 zones (voir calendrier)

Calendrier 2015 coques et palourdes

Janv - fév - mars :
Fermeture zone 3

Avril - mai - juin :
Fermeture zone 1

Juil - août - sept :
Fermeture zone 2

Oct - nov - déc :
Fermeture zone 3

PÊCHE À PIED DE LOISIRS

consommation personnelle
VENTE INTERDITE

MESURE DES TAILLES



Respectez le travail des professionnels :
ne pêchez pas à moins de 15 mètres des concessions conchylicoles

Circulation et stationnement des véhicules à moteurs interdits sur le domaine public maritime (L.321-9 Code Environnement)

Vous êtes dans un site Natura 2000 :
respectez les lieux, ne vous approchez pas des espèces protégées

Outils autorisés pour la pêche des coquillages

- Couteau à main
- Couteau à palourdes
- Trident de 10 cm maximum d'ouverture et de dents de longueurs 5 cm maximum
- Râteau non grillagé largeur maximum de 35 cm et dents de 10 cm maximum

Pour tous les engins autorisés :

Arrêté du Préfet de la Région Bretagne du 21 oct. 2013.

Informations disponibles sous réserve d'un classement sanitaire satisfaisant lors des jours de pêche
Informations complémentaires : Délégation Mer et Littoral - 02 99 40 68 30

MARQUAGE POISSON

JORF n°0123 du 27 mai 2011 page 9187 - Texte n° 45 Arrêté

Arrêté du 17 mai 2011 imposant le marquage des captures effectuées dans le cadre de la pêche maritime de loisir.

Article 3

Les spécimens des espèces pêchées par des plaisanciers embarqués ou des pêcheurs sous-marins pêchant à partir d'un navire sont marqués dès la mise à bord, sauf pour les spécimens qui sont conservés vivants à bord avant d'être relâchés. Le marquage s'effectue, dans tous les cas, avant le débarquement.

Pour les pêcheurs sous-marins pratiquant à partir du rivage, ce marquage doit intervenir dès qu'ils ont rejoint le rivage.

Pour les pêcheurs à la ligne pratiquant depuis le rivage, ce marquage doit intervenir dès la capture.

NOUVEAU LOCAL A.P.L.C.



La municipalité, ayant besoin de reprendre les locaux que nous occupions rue du port avec d'autres associations pour les transformer en logement sociaux, nous avait promis de nous reloger. C'est chose faite, elle nous a mis à disposition l'ex petite maison de gardien du cimetière située 54 rue de Saint-Malo. Le local avait besoin d'une bonne rénovation puisque inoccupé. Les membres du bureau ont relevé leurs manches et entrepris les travaux nécessaires à rendre ce local propre et accueillant. Nous remercions les élus et les services de la municipalité qui ont fait le nécessaire pour que nous soyons relogés avant le début des travaux de la rue du port.

Ce local qui est très bien situé, et proche de parkings devient notre siège social. Nous vous invitons à y venir lors de nos permanences.

Pour tous courriers que vous souhaitez adresser au président, vice président, trésorier et secrétaire, vous pouvez dorénavant les adresser à APLC - 54 rue de Saint-Malo - 35260 ou les déposer dans notre boîte aux lettres à cette même adresse.

Nous en avons profité pour changer l'adresse mail du président et le numéro de téléphone de l'APLC où vous pourrez joindre le président ou la personne de service.

Durant la saison hivernale, nous vous proposerons au local de l'association des stages de formation au matelotage, au ramendage. Si vous êtes intéressés, nous vous demandons d'en faire part à notre secrétaire Me LETRENEUF et de nous soumettre vos disponibilités et vos besoins.

En fonction des demandeurs nous programmerons des dates. Une petite contribution sera demandée pour le renouvellement du matériel utilisé. Vous pourrez venir avec votre matériel pour faire par exemple vos aiguillettes, réparer vos casiers

Adresse mail président : president.aplc@gmail.com

N° téléphone APLC : 07 81 90 12 27

L'adresse mail de l'APLC n'a pas changé et reste toujours : aplc@jimdo.com



DATES ET LIEU DES PERMANENCES

6 décembre 2014, 3 janvier 2015, 7 février 2015, 7 mars 2015, 4 avril 2015, 2 mai 2015, 6 juin 2015

Les permanences se tiendront au nouveau local de l'APLC au 54, rue de Saint-Malo à CANCALE de 10h30 à 12h.

INFORMATION FNPPSF

La fédération a informé les associations que le montant de l'adhésion à la FNPPSF passerait en 2015 de 12€ à 14 € pour différents frais et tout particulièrement pour le renforcement des moyens juridiques.

Pour les membres de l'APLC qui n'adhèrent pas à la FNPPSF la cotisation restera donc inchangée.

Pour ceux qui souhaitent continuer à adhérer le montant passera donc à 27 € (APLC 13 € + FNPPSF 14 €)

SECURITE

Commande de **gilet de sauvetage** léger avec sangle sous-cutale, à déclenchement automatique par soupape hydrostatique.

80€



Acheter un gilet c'est très bien.

Le capeler, c'est primordial !



COOPERATIVE A.P.L.C

| | | |
|---|--|-------|
| Écusson brodé, thermocollant, Aplc modèle épaule 10 cm par 2,5 cm | | 4,50€ |
| Écusson brodé, thermocollant, Aplc modèle coeur taille 7 cm de diamètre | | 4,50€ |
| Flamme de l'association | | 8€ |
| Casquette | | 8€ |
| Réglette | | 1€ |
| Pied à coulisse | | 2,50€ |

Pour toute commande contactez :

Jean-Pierre SORET : 06 73 37 46 61 - mary.soret@orange.fr

Alain LAIZE : 06 09 91 02 33 - patlaize2@hotmail.fr



Drapeau de Cancale 30x40 cm

Prix unitaire adhérent APLC : **10€** (Prix public 13€)



Drapeau ou flamme personnalisés en 30x40 cm

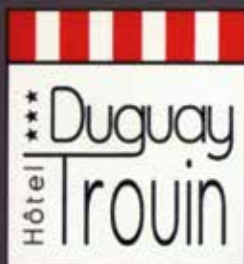
Commandes groupées en mars prix unitaire : **23€**

Pour tous renseignements ou toute commande particulière : Ancre Digitale 02 23 15 11 62

Digigraphie, photo d'art et communication graphique
au service des artistes, des associations et des entreprises

Livres,
affiches,
catalogues,
flyers,
cartes de vœux,
bâches,...

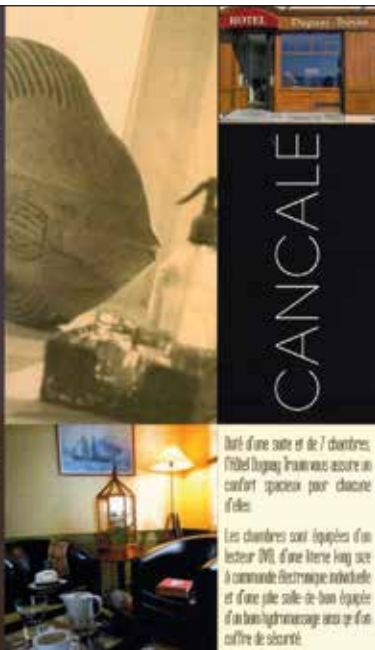
Cancale - 02 23 15 11 62 - ancredigitale@orange.fr - www.ancredigitale.com



Face à la mer
avec vue sur le Mont- St Michel

Ouvert toute l'année

HÔTEL DUGUAY TROUIN
11, Quai Duguay Trouin - 35260 CANCALE
Tél : 02 23 15 12 07 - Fax : 02 99 89 75 20
Email : leduguaytrouin1@aol.com



CANCALE

Doté d'une suite et de 7 chambres, l'Hôtel Duguay Trouin vous assure un confort spacieux pour chacune d'elles.

Les chambres sont équipées d'un lecteur DVD, d'une fibre haut débit à commande électronique individuelle et d'une salle de bain équipée d'un bain hydromassage ainsi qu' d'un coffre de sécurité.

SUPER U CANCALE



www.superu-cancale.com - ZA de la Bretonnière

Conception : Aesre Digitale Cancale

CRÊPERIE - SALON DE THÉ

Ouvert depuis 1987

1, place du calvaire
35260 CANCALE
LE PORT

Tél. : 02 99 89 60 66

CRÊPERIE DU PORT



Vente sur place ou à emporter

*Au Jardin
du
Bourg*

Pizzeria - Restaurant

6, rue Duquesne - 35260 Cancale

02 99 89 76 13

Pensez à réserver !!!

*Ouvert du mardi
au dimanche soir inclus*

**JE VIS ICI,
MA BANQUE
AUSSI.**



Le littoral a sa banque

**Notre agence de
CANCALE**

10 rue du Général Lederc

☎ 02 99 89 64 32

CRÉDIT MARITIME
BRETAGNE-NORMANDIE
BANQUE & ASSURANCE

www.plaisance-creditmaritime.fr





REPAS ANNUEL 2014.

Tous les ans le repas de fin de saison est très attendu par les participants, nous étions complets. Le soleil étant au rendez-vous, nous avons pu au grand bonheur de tout le monde servir l'apéritif en extérieur.



Nous remercions la présence de Monsieur Mahieu maire de Cancale et de ses adjoints Me Lotelier, Mrs Le Moal, Mary, Maze, Boucher qui sont venus soutenir notre action et réaffirmer le souhait de l'implantation d'une cale en eau profonde, qui est inscrite au schéma de cohérence territorial de Saint-Malo, qui devra être validé pour 2016. Monsieur Jannin s'étant excusé.

Nos dames avaient choisi de décorer les tables cette année sur le thème de la Bretagne. Au menu était donc inscrit Choucroute de la Mer qui a été très appréciée par l'ensemble des convives.

Un grand bravo à nos trois cuisiniers Michel Leroy, Guy Sorre et Yvonnick Hougron.

Cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et la convivialité, animé par Alain Noslier où de nombreux chants ont été entonnés et histoires racontées, ainsi que nombreux lots de grandes valeurs distribués.

Un grand merci à tous nos donateurs et bénévoles sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu.



Rendez-vous est pris pour le dimanche 23 août 2015, n'hésitez plus et nous comptons sur vous l'an prochain pour nous prendre des tickets de tombola. A vos agendas

Jean-Marie Raquidel



PIQUE-NIQUE A CHAUSEY

Le 29 juin nous avons rendez-vous avec l'Association du port du Hérel de Granville qui organisait comme tous les ans leur pique-nique à Chausey. Malgré la météo force 4 et des vagues de 0.60 m à 0.80 m une flottille de bateaux regroupant 32 personnes a quitté Cancale à 09h00 le dimanche matin pour se rendre à cette invitation..



De leur côté, au même moment, nos amis Granvillais prenaient la décision d'annuler la sortie à Chausey. Nous avons pu connaître leur décision que vers 11h30 car les liaisons par téléphone portable sur Chausey sont difficiles par manque de portée des émetteurs.

La logistique étant assurée par l'APH nous avons été dans l'obligation de prendre les choses en main pour organiser le pique-nique. Grâce à la gentillesse du personnel de l'épicerie de Chausey et à la compréhension des personnes présentes nous nous sommes regroupés sur l'aire de repos avec vue sur Cancale où nous attendait tables, bancs, parasols.

Au menu : bulots, grillades, poulets rôtis, fromage, les gâteaux nous étant offerts par l'épicerie.

Plus de mal que de peur, c'est dans l'improvisation qu'il arrive que nous passons souvent de bons moments, ce fut le cas avec le beau temps en prime.

SORTIE SUR LA RANCE

Samedi 2 août en soirée les membres de l'APH et de l'APLC ont pu se retrouver sur la Rance tout d'abord autour d'un pot de l'amitié organisé par l'APH sur le port de DINAN, suivi d'un repas sur les quais au restaurant chez "**Bongrain**" où nous avons continué nos échanges autour d'un excellent dîner servit par du personnel et un patron très sympathique.

Après cette agréable soirée très conviviale, nous avons tous rejoint nos bateaux pour y passer la nuit. Le dimanche matin avec une superbe météo, l'escadrille composée de bateaux Normands et Bretons a fait route pour descendre la Rance où nous avons pu profiter de superbes prises de vue de cette belle vallée.



Jean-Marie Raquidel



MOUILLAGE

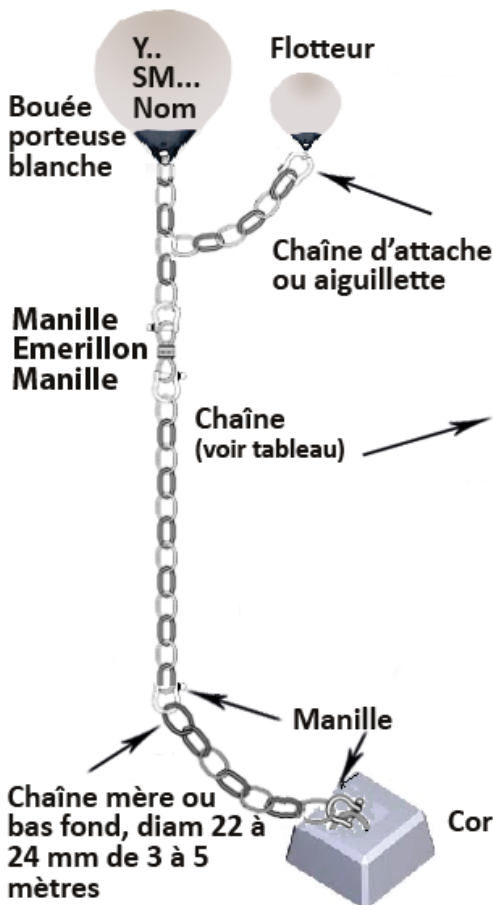
Les services du port nous ayant communiqué les longueurs de mouillage à respecter pour chaque emplacement sur les sites de Port-Pican / Port-Briac, nous en profitons pour faire un rappel du montage du mouillage préconisé par les autorités portuaires.

- L'ensemble (bloc, manille, bas fond) est de la propriété du port.
- L'ensemble du mouillage comprenant émerillon – chaîne secondaire – manilles – bouée et aiguillette est à la charge de l'adhérent et en est donc responsable (mouillage de Port-Pican et de Port-Briac).

Montage de la chaîne

Le montage intègre un émerillon entre la bouée et la chaîne secondaire destiné à résorber les effets de rotation du bateau autour de son mouillage. Les manilles doivent être freinées par un fil d'acier galvanisé ou inox (métaux non ferreux ou collier " Colson "à proscrire) ou plus sûrement **par une soudure**.

SCHÉMA TYPE D'UN MOUILLAGE Port - PICAN / Port - BRIAC



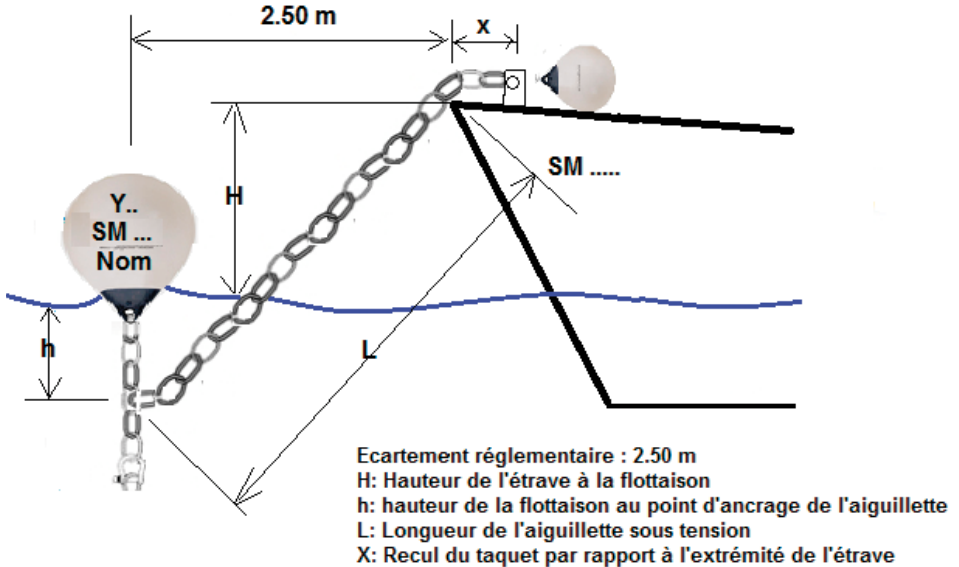
| Lignes | Chaîne | Manille | Emerillon | Bouée | Flotteur |
|--------|--------|---------|--------------|-------|----------|
| P | 12 mm | 14 mm | N° 4 minimum | A3 | 1 ou 2 |
| Q | 12 mm | 14 mm | N° 4 minimum | A3 | 1 ou 2 |
| R | 12 mm | 14 mm | N° 4 minimum | A3 | 1 ou 2 |
| S | 14 mm | 16 mm | N° 5 minimum | A4 | 1 ou 2 |
| T | 14 mm | 16 mm | N° 5 minimum | A4 | 1 ou 2 |
| U | 14 mm | 16 mm | N° 5 minimum | A4 | 1 ou 2 |
| V | 14 mm | 16 mm | N° 5 minimum | A5 | 1 ou 2 |
| W | 14 mm | 16 mm | N° 5 minimum | A5 | 1 ou 2 |
| X | 14 mm | 16 mm | N° 5 minimum | A5 | 1 ou 2 |
| Y | 14 mm | 16 mm | N° 5 minimum | A5 | 1 ou 2 |
| Z | 14 mm | 16 mm | N° 5 minimum | A5 | 1 ou 2 |



N'oubliez pas de freiner vos manilles

La bouée

La flottabilité doit être suffisante, en correspondance avec le poids de la chaîne développée au maximum des pleines mers. Elle porte le numéro du mouillage, le nom du bateau, ainsi que le numéro d'immatriculation et les initiales du quartier maritime. Elles sont en plastique de couleur blanche.



JMR APLC 2014

La chaîne d'étrave ou aiguillette.

La longueur peut-être variable selon le bateau, mais doit être calculée de façon à ce que l'écartement entre l'étrave du bateau et la bouée porteuse n'excède pas 2.50 mètres. Dans tous les cas, il appartient aux usagers de veiller à la protection des points de frottement des amarres par les fourreaux, en particulier à la sortie des chaumards

Pour les puristes, il est possible de calculer la longueur de l'aiguillette en appliquant la propriété de Pythagore dans un triangle rectangle. Il suffit de connaître l'écartement réglementaire soit 2.50 m et la hauteur de l'étrave au point d'ancrage de l'aiguillette sous la bouée (H + h)

$$L^2 = (H + h)^2 + (2.5 \text{ m})^2 \quad L = \sqrt{(H + h)^2 + (2.5 \text{ m})^2}$$

A la longueur " L "trouvée, il suffit d'ajouter le recul " X "de votre taquet par rapport à l'étrave pour avoir la longueur totale de votre aiguillette.

Longueur totale aiguillette = L + X

Vous pouvez retrouver le règlement portuaire de cancale sur le site de l'APLC

Les longueurs de chaînes ont été définies par le service portuaire en tenant compte d'un marnage de 14 mètres, d'une marge de sécurité de 3 mètres, de la sonde du mouillage et de la longueur de la chaîne de bas fond.

| N° | Sonde | L. Bas fond | L.Chaine | L.Total |
|----------------|-------|-------------|----------|---------|
| Ligne Q | | | | |
| Q1 | 1,7 | 3 m | 12 m | 15 m |
| Q2 | 1,7 | 3 m | 12 m | 15 m |
| Q3 | 1,5 | 3 m | 12 m | 15 m |
| Q4 | 1 | 3 m | 12 m | 15 m |
| Q5 | 0,5 | 3 m | 13 m | 16 m |
| Q6 | 0 | 3 m | 13 m | 16 m |
| Q7 | 0 | 3 m | 13 m | 16 m |
| Q8 | -0,5 | 3 m | supprimé | |
| Q9 | -1 | 3 m | supprimé | |
| Q10 | -1 | 3 m | supprimé | |
| Q11 | -1 | 3 m | supprimé | |
| Q12 | -1 | 3 m | 13 m | 16 m |
| Q13 | -1 | 3 m | 13 m | 16 m |
| Q14 | -1 | 3 m | 13 m | 16 m |
| Q15 | -0,5 | 3 m | 13 m | 16 m |
| Q16 | 0 | 3 m | 13 m | 16 m |
| Q17 | 0 | 3 m | 13 m | 16 m |

| N° | Sonde | L. Bas fond | L.Chaine | L.Total |
|----------------|-------|-------------|----------|---------|
| Ligne R | | | | |
| R1 | 1,5 | 3 m | 12,5 m | 15,5 m |
| R2 | 1 | 3 m | 13 m | 16 m |
| R3 | 1 | 3 m | 13 m | 16 m |
| R4 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |
| R5 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |
| R6 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |
| R7 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |
| R8 | -0,5 | 3 m | 14,5 m | 17,5 m |
| R9 | -0,5 | 3 m | 14,5 m | 17,5 m |
| R10 | -1 | 3 m | 15 m | 18 m |
| R11 | -1 | 3 m | 15 m | 18 m |
| R12 | -1 | 3 m | 15 m | 18 m |
| R13 | -1 | 3 m | 15 m | 18 m |
| R14 | -0,5 | 3 m | 14,5 m | 17,5 m |
| R15 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |
| R16 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |

| Ligne S | | | | |
|----------------|------|-----|--------|--------|
| S1 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |
| S2 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |
| S3 | 0 | 3 m | 14 m | 17 m |
| S4 | -0,5 | 3 m | 14,5 m | 17,5 m |
| S5 | -0,5 | 3 m | 14,5 m | 17,5 m |
| S6 | 1 | 3 m | 13 m | 16 m |
| S7 | 1 | 3 m | 13 m | 16 m |
| S8 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S9 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S10 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S11 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S12 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S13 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S14 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S15 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S16 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| S17 | -1 | 3 m | 15 m | 18 m |

| Ligne T | | | | |
|----------------|------|-----|--------|--------|
| T1 | -1 | 3 m | 15 m | 18 m |
| T2 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| T3 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| T4 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| T5 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| T6 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T7 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T8 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T9 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T10 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T11 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T12 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T13 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T14 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T15 | -2 | 3 m | 16 m | 19 m |
| T16 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| T17 | -1,5 | 3 m | 15,5 m | 18,5 m |
| T18 | -1 | 3 m | 15 m | 18 m |

| N° | Sonde | L. Bas fond | L.Chaine | L.Total |
|---------|-------|-------------|----------|---------|
| Ligne U | | | | |
| U1 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U2 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U3 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U4 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U5 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U6 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U7 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U8 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U9 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U10 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U11 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U12 | -1,5 | 5 m | 13,5 m | 18,5 m |
| U13 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U14 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U15 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U16 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| U17 | -1,5 | 5 m | 13,5 m | 18,5 m |
| U18 | -1,5 | 5 m | 13,5 m | 18,5 m |
| U19 | -1,5 | 5 m | 13,5 m | 18,5 m |
| | | | | |

| N° | Sonde | L. Bas fond | L.Chaine | L.Total |
|---------|-------|-------------|----------|---------|
| Ligne V | | | | |
| V1 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| V2 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| V3 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| V4 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| V5 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| V6 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| V7 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| V8 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| V9 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| V10 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V11 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V12 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V13 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V14 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V15 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V16 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V17 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V18 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V19 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |
| V20 | -1,5 | 5 m | 13,5 m | 18,5 m |

| Ligne W | | | | |
|---------|------|-----|--------|--------|
| W1 | -3,5 | 5 m | 15,5 m | 20,5 m |
| W2 | -3,2 | 5 m | 15,2 m | 20,2 m |
| W3 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| W4 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| W5 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| W6 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| W6 B | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| W7 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| W8 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W9 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W10 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W11 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W12 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W13 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W14 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W15 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W16 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W17 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| W18 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| | | | | |

| Ligne X | | | | |
|---------|------|-----|--------|--------|
| X1 | -4 | 5 m | 16 m | 21 m |
| X2 | -4 | 5 m | 16 m | 21 m |
| X3 | -3,5 | 5 m | 15,5 m | 20,5 m |
| X4 | -3,5 | 5 m | 15,5 m | 20,5 m |
| X5 | -3,5 | 5 m | 15,5 m | 20,5 m |
| X6 | -3,5 | 5 m | 15,5 m | 20,5 m |
| X7 | -3,5 | 5 m | 15,5 m | 20,5 m |
| X8 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| X9 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| X10 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| X11 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| X12 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| X13 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| X14 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| X15 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| X16 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| X17 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| X18 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| X19 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| X20 | -2,5 | 5 m | 14,5 m | 19,5 m |
| X21 | -2 | 5 m | 14 m | 19 m |

| N° | Sonde | L. Bas fond | L.Chaine | L.Total |
|----------------|-------|-------------|----------|---------|
| Ligne Y | | | | |
| Y0 | -5 | 10 m | 12 m | 22 m |
| Y1 | -4 | 5 m | 16 m | 21 m |
| Y2 | -4 | 5 m | 16 m | 21 m |
| Y3 | -4 | 5 m | 16 m | 21 m |
| Y4 | -4 | 5 m | 16 m | 21 m |
| Y5 | -4 | 5 m | 16 m | 21 m |
| Y6 | -3,3 | 5 m | 15,3 m | 20,3 m |
| Y7 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| Y8 | -2,7 | 5 m | 14,7 m | 19,7 m |
| Y9 | -2,7 | 5 m | 14,7 m | 19,7 m |
| Y10 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| Y11 | -3,5 | 5 m | 15,5m | 20,5 m |
| Y12 | -3,5 | 5 m | 15,5m | 20,5 m |
| Y13 | -3,5 | 5 m | 15,5m | 20,5 m |
| Y14 | -3,5 | 5 m | 15,5m | 20,5 m |
| Y15 | -3,5 | 5 m | 15,5m | 20,5 m |
| Y16 | -3,2 | 5 m | 15,2 m | 20,2 m |
| Y17 | -3,2 | 5 m | 15,2 m | 20,2 m |
| Y18 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |
| Y19 | -3 | 5 m | 15 m | 20 m |

| N° | Sonde | L. Bas fond | L.Chaine | L.Total |
|----------------|-------|-------------|----------|---------|
| Ligne Z | | | | |
| Z1 | -5,5 | 8 m | 17 m | 25 m |
| Z2 | -5,5 | 8 m | 17 m | 25 m |
| Z3 | -5 | 8 m | 17 m | 25 m |
| Z4 | -5 | 8 m | 17 m | 25 m |
| Z5 | -5 | 8 m | 17 m | 25 m |
| Z6 | -5 | 8 m | 17 m | 25 m |
| Z7 | -5 | 8 m | 17 m | 25 m |
| Z8 | -5 | 8 m | 17 m | 25 m |
| Z9 | -4,5 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z10 | -4,5 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z11 | -4,5 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z12 | -4 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z13 | -4 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z14 | -4 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z15 | -4 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z16 | -4 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z17 | -4 | 8 m | 16 m | 24 m |
| Z18 | -4 | 8 m | 16 m | 24 m |
| | | | | |
| | | | | |

Pizzeria La Source

M et Mme Leterme

2 salles et terrasses

Tél. 02 99 89 92 43

Parking
privé



Pizza, moules
et frites à emporter

Salades, viandes et huîtres

LIVRAISON À DOMICILE

à l'entrée du port par la corniche - **Cancale**

HIVERNAGE DE SON BATEAU

Protection générale

Aération

Tout fermer en ne laissant que la ventilation naturelle des aérateurs.

L'idéal restant une prise d'air basse et une évacuation haute pour assurer une ventilation naturelle (thermodynamique) minimum de l'habitacle.

Attention : Isolation ne veut pas dire confinement, en gardant à l'esprit que les coques ne permettent pas une migration lente des gaz et de l'humidité...

Bâche

Certains bâchent entièrement leur bateau quitte à laisser ouverts les descentes, les planchers, les coffres et les placards, d'autres estiment qu'au contraire, le fait de multiplier les zones où l'air est emmagasiné constitue une bonne protection des organes sensibles au gel.

Bâcher ne nous semble pas une bonne solution (sauf à avoir des infiltrations notoires non encore traitées) ; en effet, cela empêche la structure de respirer, la lumière d'avoir son action bactéricide, et favorise la condensation sans lui laisser la possibilité de s'évaporer facilement sous l'action du vent et du soleil...

Habitacle

Certains vident complètement leur bateau : matelas, vaisselle, armement... Autant il n'est pas inutile de mettre à l'abri des convoitises l'ensemble des appareils électroniques d'un prix élevé lorsqu'ils ne sont pas intégrés, autant vider complètement son bateau n'a que peu d'intérêt à partir du moment où l'on a pris les mesures d'hivernage et de ventilation adaptées.

Vider les placards des victuailles sensibles, c'est à dire contenant suffisamment d'humidité pour geler (conserves, bocaux, bouteilles d'eau, et autres boissons de type soda...).

Pour le pinard et les apéros, ils contiennent par essence de l'alcool qui est un antigel naturel ; ils ne devraient donc pas trinquer en cas de grand froid. Il vaut mieux malgré tout les remiser dans des cales le plus bas possible en dessous de la ligne d'eau. Par contre si vos vins sont plutôt de belles bouteilles, le fait de leur faire subir des descentes de température très en dessous de 10°C n'est pas compatible avec leur mûrissement harmonieux et pourrait les altérer sous un aspect œnologique.

Sabords et hublots

Éviter de les occulter avec des isolants minces réfléchissants ; cela risque de favoriser une humidité résiduelle et le développement de moisissures (*) dont vous aurez le plus grand mal à vous débarrasser. La lumière étant bactéricide, il est dommage de se priver en hiver de l'accumulation de chaleur par effet de serre produite par les rayons rasants du soleil.

(*) Les moisissures ne sont pas à prendre à la légère ; non seulement elles dégradent (souvent de manière irréversibles) bois, tissus et vaigrage mais ces parasites végétaux sont toxiques pour la santé.

Les circuits d'eau

Avertissement Ne pensez surtout pas qu'en maintenant un chauffage (en hors-gel, par exemple) vous protégerez efficacement vos installations du gel ; en effet, il arrive souvent que la continuité de l'alimentation électrique de votre bateau soit rompue (incident, erreur humaine, surcharge, panne...) et là, bonjour les dégâts !

Votre bateau est hors d'eau (sur ber) ; vous le croyez plus en sécurité par rapport à ceux restés sur l'eau, alors que celle-ci est recouverte d'une épaisse couche de glace ?

C'est faux ! l'inertie thermique de l'eau (même sous la couche de glace) protégera beaucoup plus vos cales et leur contenu qu'une coque en plein air qui subira complètement les descentes de température accentuées encore par l'effet du vent...

L'eau sanitaire Les réservoirs

Réservoirs vidangés complètement d'abord avec la pompe de services, puis en ouvrant la purge située en point bas (si votre installation est conforme) ; à la nouvelle saison, vous en profiterez pour les rincer par exemple avec de l'eau vinaigrée pour éliminer d'éventuelles moisissures.

Une autre pratique consiste à ne les vider qu'à moitié pour permettre l'extension d'une éventuelle couche de glace, mais l'eau qui stagne dans les canalisations d'amenée vers la ou les pompes (et bien entendu les vannes d'arrêt) a de grandes chances de geler, avec les conséquences que l'on connaît.... Les vaches à eau sont vidées complètement ; il est conseillé de les rincer à l'eau vinaigrée avant leur remise en service.

Le circuit sanitaire

Le circuit sanitaire est bien évidemment vidé et purgé, soit par gravitation, soit avec l'aide d'un compresseur qui chassera l'eau du haut vers le bas (robinet vers pompe) ; profitez-en pour vérifier qu'il y a toujours une pente minimum dans le circuit pour empêcher la création éventuelle d'une poche d'eau notamment dans les coudes.

Les robinets de soutirage sont laissés ouverts (col de cygne et douche comprise, cette dernière étant posée en position basse sur le récepteur).

Le réservoir tampon situé sous le(s) récepteur(s) de douches est additionné de liquide antigel en concentration suffisante, sauf à le vidanger et à sortir la pompe de refoulement.

Les vannes situées au-dessus de la ligne d'eau sont fermées et graissées).

La pompe

Qu'elle soit directe ou couplée à une hydrophore, il faut absolument la purger totalement, le mieux étant de la démonter afin de ne laisser aucune trace d'eau entre les membranes intérieures (les derniers modèles sortis sont équipés d'un système de raccordement rapide qui facilite bien les choses...).

Chaque année, en début de saison, de nombreux plaisanciers sont amenés à changer leur pompe faute d'avoir respecté ces précautions.

Les filtres

Si vous avez intercalé des filtres (filtres bouches par exemple) pour purifier l'eau de service, il convient de les vider complètement ; ceux qui sont équipés d'une purge basse facilitent cette tâche.

Les toilettes

Vider au maximum en ayant fermé préalablement la vanne d'admission, puis vidanger complètement (ce qui n'est pas facile) ; remplir avec du liquide antigel (alcool pur de préférence) et fermer la vanne du circuit de refoulement.

Le moteur

Moteur in-bord : le circuit de refroidissement

Avant toute chose, faire tourner le moteur en faisant aspirer de l'eau douce pour bien rincer le circuit eau de mer.

Antigel dans le circuit de refroidissement du moteur, si circuit fermé, sinon vidange complète.

Certains le font tourner de temps en temps, mais cela oblige à le reprotéger tout de suite après.

D'autres ne font rien, ou se contentent de mettre un dispositif hors-gel électrique, avec les risques de coupures d'électricité et les conséquences citées plus haut...



Tout pour vous
et votre bateau



Station Maritime

Agréé révision
radeaux de survie
BOMBARD ZODIAC

Location de radeaux

Réparation
bateaux
pneumatiques

www.station-maritime.fr

Les comptoirs de la coopérative maritime de Saint-Malo

Cancale : 23, quai Gambetta

Le Vivier : Port Ouest

Saint Malo : 2, place Chateaubriand

Saint Malo : 7, rue de la Saulaie - La Madeleine

Saint Malo : 22, quai Trichet

18 avenue du G^{ral} Férié
35400 SAINT-MALO
Tél : 02 99 82 81 93

HUÎTRES CREUSES ET PLATES *Jean d'Cancale*

www.jean-d-cancale.com

Toute l'année Marché aux huîtres Le Port – Cancale
De septembre à avril à Paris retrouvez nos adresses sur le site





RICHEUX Patrick

■ Construction Navale ■

■ Voile ■ Transport ■ Servitude ■ Pêche ■ Ostréculture
aluminium - acier - inox

■ Chaudronnerie ■ Métallerie ■

■ Fabrication ■

béquilles - balcons rampes d'escalier

■ Réparation ■

hélices - embases hors-bord

1 rue des Brégeons - Z.I. Sud - 35400 Saint-Malo

alunoxricheux@wanadoo.fr - Tel/fax : 02 99 19 67 87 - Port. : 06 88 67 58 11

à CONTRE - COURANT

**R
E
S
T
A
U
R
A
N
T**


Mimia & Arnaud Peard



3 Place du Calvaire
35260 Cancale

Réservations au 02 99 89 61 61

Plateau de Fruits de Mer 51€50 pour 2
Viandes Grillées Poissons Grillés à la Plancha
Menu (Entrée + Plat + Dessert) à partir de 13€50
Brochettes géantes de Bœuf et Gambas
Marmite de Moules Salades Composées
Menu Enfant

Un Rhum vanille offert 

Formules spéciales pour les groupes (sur réservation)



Carburant gasoil :

Vidanger ou remplir à ras bord le(s) réservoir(s) pour limiter le volume d'air, ce qui évitera la condensation

Boucher à l'adhésif toilé les évents de(s) réservoir(s), cela limitera l'entrée d'air humide et donc la condensation.

Ajouter en plus l'additif biocide qui va bien pour éviter la contamination microbienne qui a du mal à se développer sans présence d'eau (cette contamination se traduit par la création de dépôts en fond de réservoir)

Moteur hors-bord

Le faire tourner dans l'eau douce, avec, éventuellement un détergent, pour éliminer les concrétions de sel dans le circuit de refroidissement.

"Assécher" le carburateur en coupant l'arrivée d'essence.

Démonter les bougies, verser quelques gouttes d'huile dans les cylindres, actionner 3 ou 4 fois le lanceur et remonter les bougies.

Batteries

A contrôler et recharger de temps en temps pour maintenir une charge d'entretien minimum (se rappeler qu'une batterie plomb classique déchargée à plus de 80 % ne retrouvera jamais sa capacité !).

Ou les débarquer (mais bon, lorsqu'il s'agit d'une 200 Ah de 65 kg, on se calme vite).

Circuits électriques

Vérifier toutes les connexions électriques car, en mer, dans cette atmosphère humide et salée, le cuivre des fils s'oxyde, noircit et se casse.

Par ailleurs il faut aussi reconnaître que le " domino », pourtant si pratique, est l'ennemi du marin car, un mauvais serrage engendre, bien souvent, une prolifération de sulfates, cause de bien des pannes. L'idéal serait d'étamer au fer à souder toutes les terminaisons avant connexion.

Frigo

Vider, débrancher avant de nettoyer soigneusement à l'eau vinaigrée ; coincer la porte en position ouverte, à la remise en service, profitez-en pour vérifier la mise à niveau de votre réfrigérateur.

Electronique Tous les appareils embarqués valent une petite fortune, qu'il vaut mieux enlever pour ne pas tenter les pirates ; de plus ils seront mieux chez vous qu'à l'humidité de l'hiver sur votre bateau.

Source (en partie) : Plaisance Écologique



PEUGEOT

VENTE NEUF Entrée VENTE OCCASION

NOUVELLE PEUGEOT 508

GARAGE C. BENIGUEL
AGENT PEUGEOT
CANCALE

CARROSSERIE ET PEINTURE
POUR PARTICULIERS ET ENTREPRISES

ZA La Bretonnière - 35260 Cancale
Tel. 02 99 89 60 65 - garage.beniguel@wanadoo.fr

MÉCANIQUE, RÉPARATION TOUTES MARQUES



Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Articles de Pêche
(Pêche en mer & Pêche à pied)

Bricolage - Jardin - Plein Air

CANCALE

BISCUITERIE CANCALEISE
Biscuits Cançalais
Pâtisseries Régionales
Cakes

PRODUITS RÉGIONAUX
Le Plus Grand Choix de la Côte

Ouvert toute l'année
ZA Les Quatrevals (Rond Point du Super U)
35260 CANCALE - Tél. 02 23 15 12 53

MOTEURS BAUDOIN
CATERPILLAR
NANNI-DIESEL VOLVO PENTA
YANMAR RENAULT MARINE
MOTOS-POMPES ROBIN
MOTEUR HORS-BORD



CENTRE D'USINAGE
GRUES
HIAB
HUILES MARINES SHELL
RADEAUX ET PNEUMATIQUES ZODIAC

ÉQUIPEMENT MÉCANIQUES MARIN - "MOTEURS DIESEL"

8 bis av. Louis Martin - B.P 94 - 35407 SAINT-MALO CEDEX

Tél. + 02 99 56 14 67 - Fax 02 99 40 55 71

e.mail : chatelais-le-gall@wanadoo.fr



Ongles and Color's
7 Place de la Victoire
35260 Cancale

Tél. 02 99 89 53 39

The Culture of Color by O·P·I



**Nadège et Christophe
DUFRIEN**

**Boeuf blonde d'aquitaine
Veau de lait
Agneau de pré-salé
Volaille fermière**

**Plats cuisinés - Buffet
LIVRAISON A DOMICILE**

**19, rue de St-Malo - 35350 ST-COULOMB
02 99 89 00 67**

CANCALE

rue du Général Leclerc

Des professionnels à votre service

Chopin chaussures

Cordonnerie - Clés

Etablissements Pertois

Cadeaux - Plomberie Chauffage

Bar de l'Ouest

Café - P.M.U.

Conception : graphique 2000 - Digitec Cancale

ANTIFOULING ET CARENAGE



Chaque début de saison, vous vous retrouvez confronté à un bon carénage de votre bateau pour le protéger, durant toute la période où il sera à l'eau, d'organismes nuisibles qu'ils soient d'origine végétale ou animale. Une coque lisse offre moins de résistance à l'avancement, augmentant la vitesse du navire et réduisant sa consommation en carburant (1 à 2 mm d'algues ou d'organismes fixés sur une coque entraînent une perte de vitesse d'environ 15 %).

Il faut choisir un antifouling adapté à la zone maritime que vous fréquentez. En effet les salissures évoluent suivant la salinité de l'eau, du rayonnement du soleil, du courant et de l'époque de l'année, plus il y a d'ensoleillement et de nutriments, plus la prolifération sera rapide. Ces antifouling contiennent des biocides, c'est-à-dire un ensemble de produits destinés à détruire, à repousser ou rendre inoffensif les organismes nuisibles qui viennent coloniser les œuvres vives. Ceux-ci par une action chimique ou biologique détruisent les organismes nuisibles, et peuvent avoir des effets sur l'homme, la vie maritime et sur l'environnement.

Avant de passer votre antifouling, il faudra bien préparer votre carène. La première chose à faire, est dès que vous sortez votre bateau, le passer au nettoyeur haute pression (150 bars minimum) pour obtenir un bon résultat de propreté de la coque.

Après cette opération si la coque est propre et lisse, celle-ci est prête à recevoir la peinture antisalissure. Dans le cas contraire il y a plusieurs techniques pour préparer votre carène :

- *Le grattoir à boule* : pour décaper les différentes couches successives de peinture, il est efficace, mais très physique et agressif vis-à-vis du gelcoat et inutilisable à proximité des passes coques et autres obstacles.
- *Le grattoir électrique* : son utilisation est plus aisée que le grattoir à boule, moins nocif pour la santé et moins polluant pour l'environnement avec l'utilisation d'embout raccordé à un aspirateur bidon. Il est conseillé de mettre une lame souple car les lames rigides ont le même défaut que le grattoir à boule avec le risque d'entailler le gelcoat.
- *Le décapant chimique* : le résultat n'est pas probant surtout si vous avez de nombreuses couches d'antifouling à éliminer. Le décapant est idéal pour les "recoins" où les spatules ne peuvent pas facilement accéder.
- *Le décapage thermique* : Il n'y a pas de risque de détériorer la coque, à moins de rester trop longtemps au même endroit. Le décapage n'est pas trop pratique, car il faut chauffer et gratter en même temps. Par contre, il faut être vigilant car l'antifouling est toxique et les vapeurs qui s'en dégagent à forte température sont très nocives sur une durée prolongée. Il faut effectuer cette opération dans un endroit ventilé.
- *L'hydro-gommage* : système de nettoyeur haute pression avec un produit abrasif et de l'eau. Avec ce procédé on obtient de bons résultats, mais cela demande un certain budget. Si vous le faites vous-même, il faut intégrer le prix de la location, l'achat des différents consommables spécifiques... En le faisant faire par un professionnel le coût peut s'échelonner entre 800 € à 1600 €.
- *Le sablage* : comme l'hydro-gommage, il est très onéreux et demande un matériel spécifique. Il est très efficace mais attention, il y a un fort risque pour les utilisateurs non expérimentés de creuser la coque sans s'en apercevoir. Par sa forte puissance de décapage et ses grains de sable, il est important de prendre des précautions et de protéger l'entrée du tube de safran, l'entrée du tube d'étambot, le propulseur d'étrave, les sondes, tous les éléments mécaniques et sensibles ...

Après un hydro-gommage et un sablage, il vous sera nécessaire de poncer la carène pour passer une couche primaire d'accrochage. Il faudra bien respecter les conditions d'application indiquées par le fabricant (hygrométrie, température, temps de séchage) autrement vous risquez de voir l'ensemble se décoller à plus ou moins brève échéance.



Important pour toutes ces opérations et quelque-soit le mode de carénage choisit, n'oubliez pas de vous équiper d'éléments de protection (masque, gants, lunettes de protections, extincteur si vous utiliser un décapeur thermique, ...) Il faut se protéger les mains et les yeux lors de l'application.

Votre coque est prête, il vous faudra choisir votre antifouling et la quantité nécessaire. Selon le mode d'application (pistolet, pinceau, rouleau) et du produit plus ou moins fluide, il faut compter entre 8 à 11 m² de couverture au litre d'antifouling.

Choix de l'antifouling

Choisir l'antifouling en tenant compte de l'endroit où vous naviguerez (mer, saumâtre, douce). Du temps que votre bateau va passer dans l'eau, de la température de l'eau et de la vitesse d'exploitation.

Il existe deux types d'antifouling pour les bateaux polyesters :

- **A matrice dure** principalement adaptée pour les bateaux dit rapide, c'est-à-dire plus de 25 nœuds ou au bateau à voile qui font de la régates. En effet, une matrice dure va tenir contrairement à une matrice auto-érodable face aux frottements générés par la vitesse du bateau et aussi tenir face à l'éponge à caréner du régatier qui prépare sa carène avant les courses.
- **A matrice auto-érodable** conseillée pour les bateaux à voile ou à moteur peu rapide, car elle va se régénérer lorsque le bateau va sortir en mer.

Les bateaux en aluminium ont aussi leur antifouling dédié

Utilisation et précaution de l'antifouling

- Toujours respecter le temps de séchage entre 2 couches, du taux d'hygrométrie et de la température de l'air.
- Il est conseillé et préférable de faire un petit ponçage d'accroche.
- Pour une efficacité pour toute l'année, il est nécessaire de passer 2 couches ou au moins une deuxième au niveau de la bande de flottaison.
- Plus il y a de matières actives dans l'antifouling plus il agira sur la durée.
- Choisir un antifouling chimiquement compatible avec le précédent.
- Une matrice dure ne tiendra pas sur une matrice auto-érodable, donc si vous ne savez pas ce qui a été mis sur votre bateau, n'hésitez pas à l'isoler par un primaire qui permettra de faire le lien entre les deux antifouling.
- Bien mélanger le produit avant son utilisation afin de raviver les matières actives, cela permettra une application optimale.
- L'appliquer à viscosité d'origine. Ne pas diluer qu'en cas de l'utilisation d'un antifouling auto-érodable. L'efficacité étant proportionnelle à l'épaisseur déposée.
- **Ne pas rejeter les résidus à l'égout.**
- **Déposer les emballages vides dans les réceptacles prévus à cet effet.**

Calcul de la surface à peindre.

- 1) Surface des oeuvres vives d'un voilier (voile de quille) : $LAF \times (B + T) \times 0.50 =$ surface immergée
- 2) Surface des oeuvres vives d'un voilier (Quille longue/quille de bouchain) : $LAF \times (B + T) \times 0.75 =$ surface immergée
- 3) Surface des oeuvres vives d'un bateau à moteur : $LAF \times (B + T) \times 0.85 =$ surface immergée

Nombre total de litres requis = Surface totale (m²) / Pouvoir couvrant de la peinture appliquée (m²/lt)

Legendes : (LAF : Longueur à la flottaison B : Maître bau (largeur maximum) T : Tirant d'eau (à la base de la quille)



Les antifouling contiennent en forte concentration des produits chimiques toxiques pour la vie marine, ce qui a conduit à réglementer leur usage et à interdire mondialement le tributylétain (TBT) qui est un biocide qui contient de l'étain. L'Europe a réglementé les aires de carénages, et des dispositifs internationaux de contrôle sont en préparation. C'est pourquoi il est important pour la santé, l'environnement, le renouvellement des espèces marines que les ports de plaisance s'équipent d'installations conformes pour effectuer le lavage et le carénage des carènes.

J-M Raquidel

BATEAU PECHE PROMENADE ANTARES SERIE 7 DE 1996

Dimensions : Longueur (6,55m +0,50m plateforme)
Largeur : 2,60m

Moteur Volvo 105 CV Turbo Diesel 2700 heures

Révision Octobre 2014 (démarrateur, alternateur, les réfrigérants, vérin hydraulique) réservoir 100 l

Très bien équipé – très bon état

Options

- Deux batteries avec répartiteur de charge
- Pilote automatique – Flaps – Coupe orin
- Radio – Sondeur – VHF – GPS – Taud de soleil
- WC marin indépendants
- Nombreux rangements
- Barre hydraulique avec double commande
- Pompe de cale électrique
- Coin cuisine avec évier (réservoir d'eau 100 l)
- Table amovible avec embase cockpit
- Plate-forme arrière, échelle amovible

Armement sécurité moins 6 milles complet Possibilité de l'armer en plus de 6 milles.

Hiverne tous les hivers sous hangar – Mise à l'eau de début mai à début septembre.

PRIX : 17 000 Euros copropriété envisageable

Contact téléphonique : H.HUCK 06 80 25 39 10 - Bateau visible chez J-P FROC CANCALE



BATEAU PECHE PROMENADE GIB 50

Dimensions : Longueur : 5 m Largeur : 2.3 m - Moteur HB Suzuki 50 cv 4 temps

Bon état (Toujours entretenu) - Options

- Remorque neuve jamais mise à l'eau
- Sondeur GPS
- Matériel de pêche (casiers...)
- Annexe annexe à rames
- Armement sécurité moins de 6 milles

Prix : 8500 Euros à débattre

Possibilité copropriété (mouillage)

Bateau visible à CANCALE

Contact téléphonique : A. Ganon 02 99 83 87 23 ou 06 89 04 67 60



TESSIER
Viandes

**VENTE DEMI-GROS ET DETAILS
PARTICULIERS & ASSOCIATIONS**

**LE GUILLIER
22350 PLUMAUDAN
TEL 02.96.86.09.39 FAX 02.96.86.11.32**

LA PECHE DU MAQUEREAU A LA TRAINE

La pêche à la traîne est une méthode utilisée de longue date pour capturer le bar, le lieu, le maquereau... L'avantage est de pouvoir prospecter sur de longues distances et d'augmenter ainsi les chances de croiser la route du poisson. Je pratique cette pêche en début et fin de saison lorsque les bancs de maquereaux sont de petites tailles et rares.

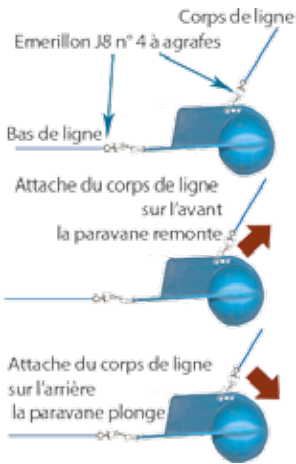
On distinguera plusieurs techniques de traîne lente à la main (l'utilisation de gants est indispensable pour la tenue en main de la ligne surtout "boulet")

LA "PLANCHETTE JAPONAISE"

Ligne de traîne spécialement en pleine eau lorsque le poisson est assez près de la surface. La planchette descend avec la vitesse du bateau et remonte à la surface dès la touche. Elle remonte également, en cas d'accrochage d'algues et dès que la ligne prend du mou lors des virements de bords. Cette technique permet la prise de maquereaux à une vitesse comprise entre 2 et 3 nœuds.



LA "PARAVANE"



Le plomb paravane sera plus efficace lorsque le poisson chasse à mi-hauteur. Tout comme la planchette, ils réagissent bien tous les deux au réglage de profondeur. Par contre le plomb paravane réagit mieux et est plus stable que la planchette japonaise au réglage d'écartement. Si la planchette s'éloigne trop du bateau à bâbord ou tribord, elle a tendance à se mettre sur le côté et elle remonte sans qu'il y ait eu de touche. Il vaut mieux lui demander de ne pas s'écarter et la monter en bout de tangon. Par contre, ils réagissent bien tous les deux à la touche. Si vous pêchez avec une paravane, mettez le bas de ligne au milieu. Deux paravanes, les bas de ligne du côté où est filée la paravane.

Pour ces 2 techniques le bas de ligne aura une longueur de 5 brasses et composé de 2 ou 3 plumes de mitraille terminée par une cuiller martelée.

LE "BOULET" OU A L'ANCIENNE

La ligne est composée d'une cordelette au bout de laquelle est amarrée un plomb de 2 kg. Juste au du plomb une première "pie", deux brasses au-dessus puis encore deux brasses une troisième "pie". Chaque "pie" en nylon de quarante ou cinquante centième aura une longueur de quatre brasses, terminée par une cuiller martelée avec vingt centimètres au-dessus un hameçon qui recevra une fleur de maquereau. Sur l'autre extrémité, fixez par une surliure, un bout de bois de la taille d'un crayon de 15 cm de long. Ce bout de bois sera amarré à la cordelette par 2 demi clés bien serrées.

Attention, en action de pêche, ne jamais remonter les trois "pies" ensemble à bord, car gare aux embrouilles ! Pour ce faire fixez un tolet fendu sur votre bord. Remontez la ligne et si présence de poisson sur la première "pie" remontez et récupérez le poisson, puis remettez la "pie" à l'eau, écartez la le plus possible, puis remontez la deuxième pie en procédant de la même façon puis la troisième. Tant pis si je me répète, mais ne jamais remonter les trois "pies" ensemble à bord.

Jacques

MOTS CROISES

de Joël Denis

| | A | B | C | D | E | F | G | H | I | J |
|------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | |
| II | ■ | | | | | | | | | ■ |
| III | | | | ■ | | ■ | | | ■ | |
| IV | | | | ■ | | | | ■ | | |
| V | | ■ | | | | | | | | |
| VI | | | ■ | | | ■ | | | | |
| VII | ■ | | | | | | | ■ | | |
| VIII | | | | ■ | | | ■ | | | |
| IX | | | | | ■ | ■ | | | | ■ |
| X | | | | | ■ | | | | | |

RÉPONSES DU N°21

Horizontalement :

I - Dauphins ; II - Al / Inde ; III - Uo / Sen / Ile ; IV - Rs / Ecot ; V - Aere / Bah ; VI - Ds / Na / Etc ; VII - Osties ; VIII - Set / Roi - Er ; IX - Garennes ; X - Bonus / Ut ;

Verticalement :

A - Daurades ; B - Aloses / Ego ; C - U / Otan ; D - Siens / Ru ; E - Hies / Atres ; F - Inn / Ion ; G - Nd / Ea / Ein ; H - Seiches / Eu ; I - Lo / Est ; J - Crett / Cor .

HORIZONTALEMENT

- I - Poissons de nos côtes
- II - Pays participant à la coupe du monde
- III - Crie dans les bois - Sentier
- IV - Relatif au lait - Cri dans les stade - Petit ruisseau
- V - Plumes garnissant une flèche
- VI - Note de musique - Voyelle - Inspiration
- VII - Détaché - Article
- VIII - Mouvement répétitif - Négation - Pronom
- IX - Salle anglaise - Service rapide
- X - Réalisateur en désordre - Conflit, tension

VERTICALEMENT

- A - Poissons des mers froides - Fait à la poste
- B - Interjection de surprise - Bête
- C - Se fait à l'église - Quote-part
- D - Vieille ville de Mésopotamie - Tient la voile - Possessif
- E - Nous en faisons partie
- F - Service très bien renseigné - Article - Distance lointaine
- G - Ancien prénom féminin - Début d'artiste
- H - Rivière suisse - Pieuses initiales - Ce n'est pas loin
- I - Voyelles - vraies
- J - Malignes

POISSONNERIE CAP PILAR

FRANÇOISE TACHET

*Chalutier Cap Pilar
Arrivage journalier
Poissons, crustacés,
coquilles s^t Jacques.*



Du mardi au samedi de 9h à 12h.

02 99 89 60 18 - rue de l'Industrie - ZA des quatre Vais - Cancale

Photo: E. Gillet - Conception: Ancre Digitale



MAQUEREAUX FUMES

FUMAGE A FROID

Façon Jean-Claude

Il est sans nul doute qu'il faille aller pêcher le maquereau. Faire ensuite des filets.

-Prendre un plat et tapisser le fond avec du gros sel.

-Mettre la première couche de maquereaux dans le plat, la peau posée sur le fond du plat.

-Recouvrir de gros sel et refaire une nouvelle couche de maquereaux qui sera elle aussi recouverte et ainsi de suite jusqu'au nombre final de maquereaux que vous souhaitez fumer.

-Laisser le maquereau dans la saumure pendant 1 heure ½ (2 heures pour ceux qui aiment un peu plus salé).

-Retirer ensuite le maquereau bien le secouer pour lui enlever le gros sel, le passer succinctement sous l'eau.

-Poser les filets sur du papier sopalain pour qu'ils soient bien égouttés.

-Récupérer le gros sel, le laver dans un égouttoir, le laisser s'égoutter puis sécher, il pourra resservir.

Votre maquereau est prêt à être embroché pour le fumage.

--Pour ne pas salir le fumoir, déposer au fond un papier journal.

-Prendre une aiguille et enfiler les filets de maquereaux par la queue.

-Placer la broche sur la grille.

-Mettre la sciure de hêtre dans le compartiment de chauffe.

-Déposer la ou les grilles dans le fumoir.

-Fermer le couvercle côté fumoir.

-Allumer la sciure et remettre le couvercle sur le compartiment de chauffe.

Il faut laisser fumer les filets entre 4 à 5 heures.

Ne pas les sortir tout de suite, les laisser pendus dans le fumoir pour qu'ils sèchent (une douzaine d'heure).

Si vous êtes pressés, les sortir et les mettre dans du papier "sopalain pour qu'ils ne soient pas gras.

Retirer la peau et vos filets sont prêts à être dégustés.



CRABES FARCIS

Façon Catherine



1 crabe décortiqué par personne.

-Garder la coquille nettoyée

-Mettre dans une poêle du beurre ou huile d'olive avec oignons, échalotes émincés, ail ou persillade (pour 6 personnes mettre 2 oignons), bien le faire revenir

-Mélanger l'ensemble avec sel, poivre de Cayenne ou piment d'Espelette et herbes de Provence.

-Avant de mettre au four, ajouter de la crème fraîche (25 cl maximum pour 6 à 8 personnes) et 2 bouchons de "ricard".

-Déposer la préparation dans les coquilles

-Mettre au four à 180° chaleur tournante (ou plus selon le four) pendant 10 à 15 minutes

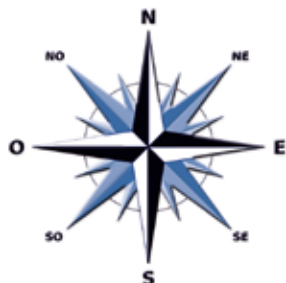
-Avant de servir, ajouter un peu de persil sur le dessus (facultatif)

Bon appétit

GUY BOAT

Chantier naval
Polyester composite

9, rue de la Ravadière - 35260 Cancale
06 70 22 85 56 - guyboat@sfr.fr



MANUTENTION & HIVERNAGE BATEAUX-CARAVANES

CHANTIER
FROC



9, rue de la Ravadière
BP 36 - 35260 Cancale
Tel 02 99 89 61 74
froc35@wanadoo.fr

Conception graphique Anora Digital Cancale

Fioul, Bois de chauffage, Granulés Ets ROUAULT Brasserie



Bières - Eaux - Vins - Gros et détail
Prêt de tirage pression pour fête et mariage



02 99 89 70 39 - 2 rue du Stade - CANCALE

MENUISERIE
SARL
DAUVERGNE

M. GOUDE - Y. GILBERT

Menuiserie sur mesure
 Bois
 PVC
 Fermetures
 Parquets Escaliers
 Cloison sèches

Z.A. la Beuglais
ST MÉLOIR DES ONDES
Tél. 02 99 89 39 00
 Fax 02 99 89 19 73
 sarlmenuisieredauvergne@wanadoo.fr

EVASION
Marine



bigship **EURO PÊCHE**

- ACCASTILLAGE • BATEAUX • KAYAKS •
- PÊCHE MER ET RIVIÈRE • CHASSE •

ZAC de la Chesnais - 35430 ST-JOUAN - ST-MALO
 ☎ 02 99 81 45 45 - Fax 02 99 82 00 47
 E-mail : evasion.marine@wanadoo.fr
www.evasionmarine.com



Ouvert du Lundi au Samedi Midi

Auto Bilan Cancale
Zone de la Bretonnière
35260 CANCALE
Tél. 02 99 89 98 06

Cancale Nautic

Accastillage

Articles de pêche



Bateaux & moteurs

Remorques Sunway

Atelier équipé des dernières technologies

*Parc permanent d'occasions
récentes et garanties*

*7, rue du Brocanteur - 35260 Cancale
en face de Super U*

02 99 89 95 98

cancaledenautic@hotmail.fr